

Directrice de publication

**Isabelle Kabla-Langlois**

Rédactrice en chef

**Séverine Mayo-Simbsler**

# AVANT- PROPOS

Le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation poursuit sans relâche son action pour lutter contre les discriminations et renforcer la présence des femmes en son sein. Érigée en grande cause du quinquennat par le Président de la République, l'égalité entre les femmes et les hommes est une absolue priorité du gouvernement. Mon ministère s'inscrit résolument dans cette dynamique. En 2020, plusieurs actions ont ainsi été engagées et de nombreux outils élaborés. Ils sont le fruit d'un travail concerté avec les acteurs, afin d'accompagner chaque établissement sur ces questions :

- publication en juillet d'une circulaire qui vise à assurer l'égalité de traitement dans les procédures de recrutement des enseignants-chercheurs, garantir l'égalité professionnelle et limiter les biais de sélection ;
- diffusion en novembre d'un référentiel d'accompagnement des établissements de l'ESR offrant un cadrage pour les plans d'action «égalité professionnelle» entre les femmes et les hommes, requis par la nouvelle loi de transformation de la fonction publique du 6 août 2019 ;
- production d'un guide pour enquêter sur les violences sexuelles et sexistes dans l'enseignement supérieur et accompagnement renforcé des établissements dans ce cadre.

Ces outils, appliqués à l'échelle d'un établissement, donnent une large part à la mesure chiffrée, tant une connaissance précise des faits est nécessaire pour analyser et, surtout, pour agir.

Au niveau national, la brochure statistique **ESRI – Vers l'égalité femmes-hommes ?**, publiée chaque année le 8 mars et régulièrement étoffée de nouveaux indicateurs, constitue une référence incontournable pour l'ensemble des acteurs comme pour le public. Elle permet de mesurer et d'observer l'évolution des écarts entre femmes et hommes dans le domaine de la formation des étudiants, dans l'accès et le développement d'une carrière d'enseignant et de chercheur, ainsi que dans les instances de gouvernance. Cette année, la publication est enrichie de la diffusion de séries longues pour les principaux indicateurs, permettant une analyse des phénomènes sur la durée.

Indéniablement, des améliorations sont à l'œuvre, mais ce constat doit le plus souvent être tempéré par le chemin qui reste à accomplir. Les femmes représentaient, en 2019, 27% des professeurs d'université, contre 21% en 2012 et 12% en 1992 : la hausse est régulière et s'accélère sur les dernières années. Le contraste reste néanmoins saisissant avec la part de femmes parmi les maîtres de conférence, à 45%. Le verrou principal qu'il faut faire sauter se situe au niveau des candidatures : pour un poste donné, les femmes sont presque deux fois moins nombreuses à candidater que les hommes. Autre exemple, la parité est désormais presque acquise dans les nominations à l'IUF, qui offrent aux enseignants chercheurs la possibilité de plus se consacrer à leurs travaux de recherche. Mais le taux d'encadrement de thèses par des femmes se situe à seulement 27% et n'a progressé que de quelques points en 10 ans.

En outre, de grands sujets de préoccupation subsistent, qui exigent une action publique encore plus volontariste sans doute, mais aussi une implication collective pour réussir à lever les freins à la parité. Sans viser l'exhaustivité, j'en soulignerai deux. Celui de la gouvernance est largement emblématique : les femmes demeurent toujours très minoritaires aux postes de direction au sein des organismes (15%) et des établissements d'enseignement supérieur et de recherche. Celui des choix de formations ne l'est pas moins, avec une part des filles dans les filières ingénieurs et technologiques qui reste faible et peine à progresser, et une part des femmes parmi les chercheurs en entreprise qui dépasse à peine 20%.

Les limites observées à la parité signifient une insuffisante mobilisation de toutes les compétences et de tous les talents au service de la nation. La loi de programmation de la recherche pour les années 2021 à 2030, promulguée le 24 décembre 2020, porte d'ambitieuses avancées en la matière ; elle est accompagnée de l'accord relatif à l'amélioration des rémunérations et des carrières signé le 12 octobre 2020 qui porte une attention particulière aux perspectives de carrières des femmes. Grâce à leur application dès cette année, ces nouveaux dispositifs participeront du renforcement de l'égalité entre les femmes et les hommes dans la recherche et l'enseignement supérieur.

**Frédérique VIDAL**

Ministre de l'Enseignement supérieur,  
de la Recherche et de l'Innovation



# SOMM AIRE

- 5. L'Union européenne et divers pays membres de l'OCDE
- 17. Les étudiantes et les étudiants dans l'enseignement supérieur
- 35. Les personnels de l'enseignement supérieur relevant du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation
- 47. La gouvernance des instances de l'enseignement supérieur et de la recherche
- 57. Les personnels des établissements publics et privés de R&D
- 67. Les brevets et les dispositifs de soutien à la R&D et à l'innovation
- 75. Les distinctions scientifiques

+10

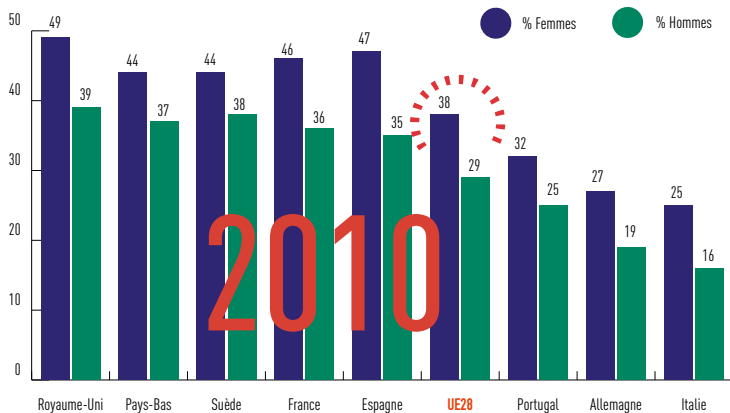
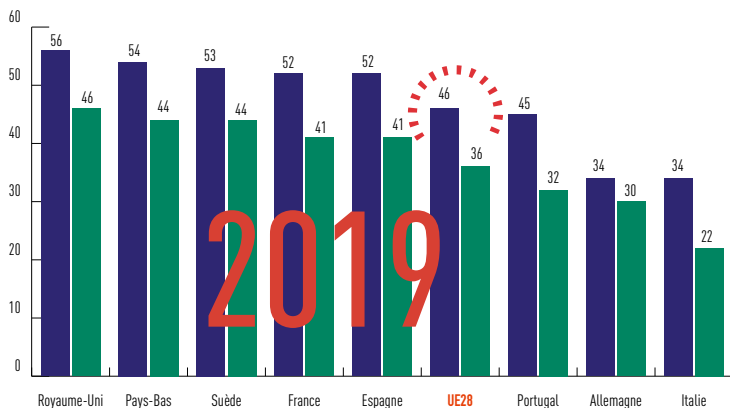
La part des femmes de 25 à 34 ans diplômées de l'enseignement supérieur est près de 10 points supérieure à celle des hommes.



L'Union européenne  
et divers pays  
membres de l'OCDE

# Part des personnes âgées de 25 à 34 ans ayant terminé avec succès des études supérieures en 2019 et en 2010

En 2019 comme en 2010, les femmes sont plus diplômées de l'enseignement supérieur que les hommes.



En 2019, dans l'UE28, la part des femmes âgées de 25 à 34 ans diplômées de l'enseignement supérieur est de 46% et celle des hommes de 36%, contre 38% et 29% en 2010. L'objectif de la stratégie Europe 2020 de porter la part des personnes âgées de 25 à 34 ans diplômées de l'enseignement supérieur à 40% (contre 23,6% en 2002) est atteint depuis 2018 pour l'ensemble de l'UE28. Dans 16 pays de l'UE28, la part des femmes diplômées de l'enseignement supérieur dépasse 50% alors que ce niveau n'est atteint que dans 3 pays pour les hommes.

Eurostat, traitement MESRI-SIES.

Champ : UE28, part de la population âgée de 25 à 34 ans diplômée de l'enseignement supérieur en 2019, enseignement supérieur Cite11 (niveaux 5-8).



# Emploi dans les activités à haut niveau de savoir par sexe en 2010 et 2018

Les femmes sont majoritaires dans les activités à haut niveau de savoir.



Les activités axées sur le savoir sont définies comme des activités pour lesquelles les employés diplômés de l'enseignement supérieur représentent plus de 33% de l'emploi total. En 2018 comme en 2010, elles occupent 36% de la population active de l'UE28. En 2018, la part des femmes est de 45% (44% en 2010) et celle des hommes de 29% (28%).

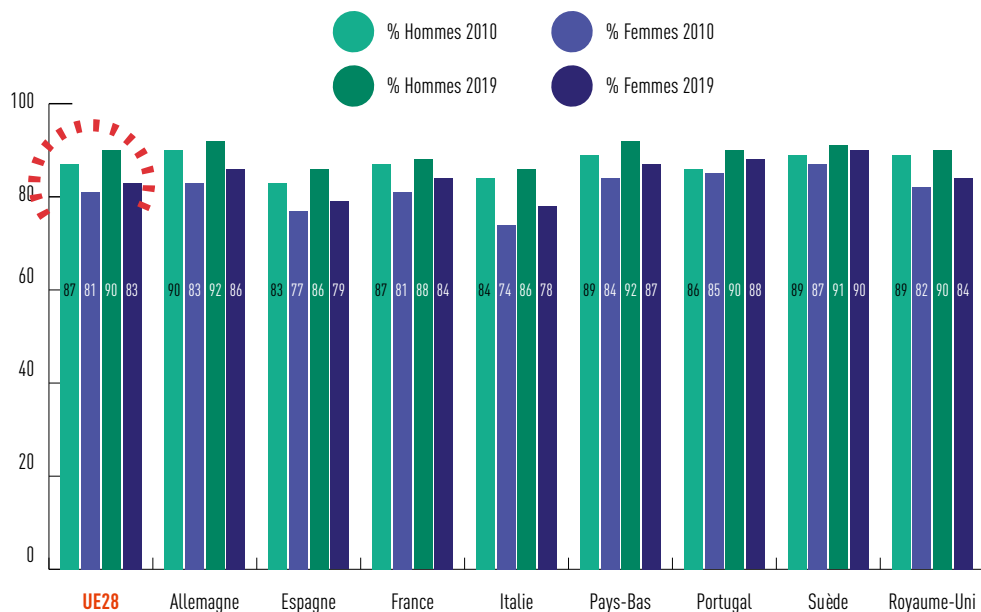


Eurostat, traitement MESRI-SIES.

Champ : UE28, nombre moyen de personnes occupées âgées de 25-64 ans.

# Taux d'emploi des titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur en 2010 et 2019

Parmi les personnes diplômées de l'enseignement supérieur, les femmes occupent moins souvent un emploi que les hommes.



En 2019 comme en 2010, dans tous les États membres de l'UE28, le taux d'emploi des hommes est plus élevé que celui des femmes. En France, parmi les titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur, 84% des femmes et 88% des hommes sont en emploi en 2019 (81% et 87% en 2010).

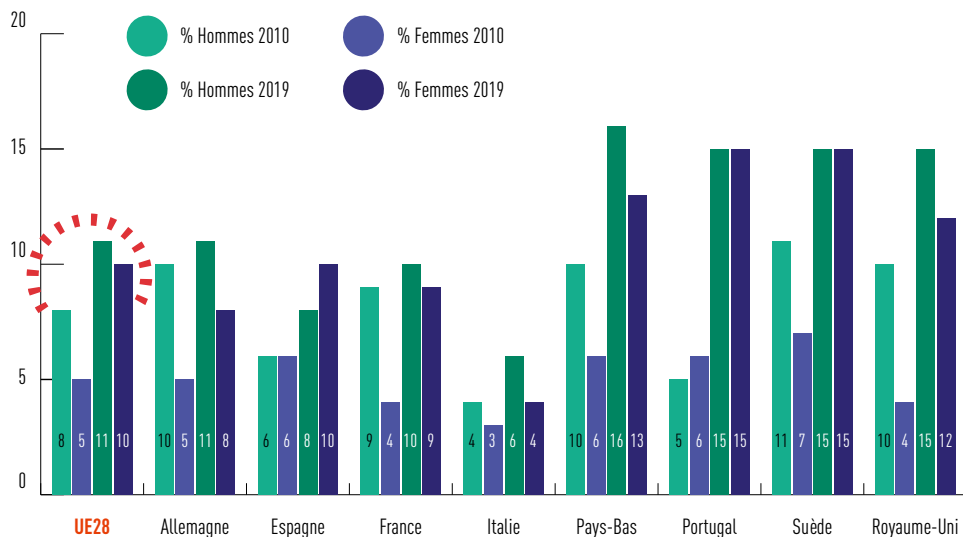


*Eurostat, traitement MESRI-SIES.*

Champ : UE28, population âgée de 25 à 64 ans par niveau d'éducation atteint, enseignement supérieur Cite11 (niveaux 5-8).

# Part des scientifiques et des ingénieurs dans la population active âgée de 25 à 34 ans de l'Union européenne en 2010 et 2019

Les femmes sont moins présentes que les hommes dans les emplois de scientifiques ou d'ingénieurs.



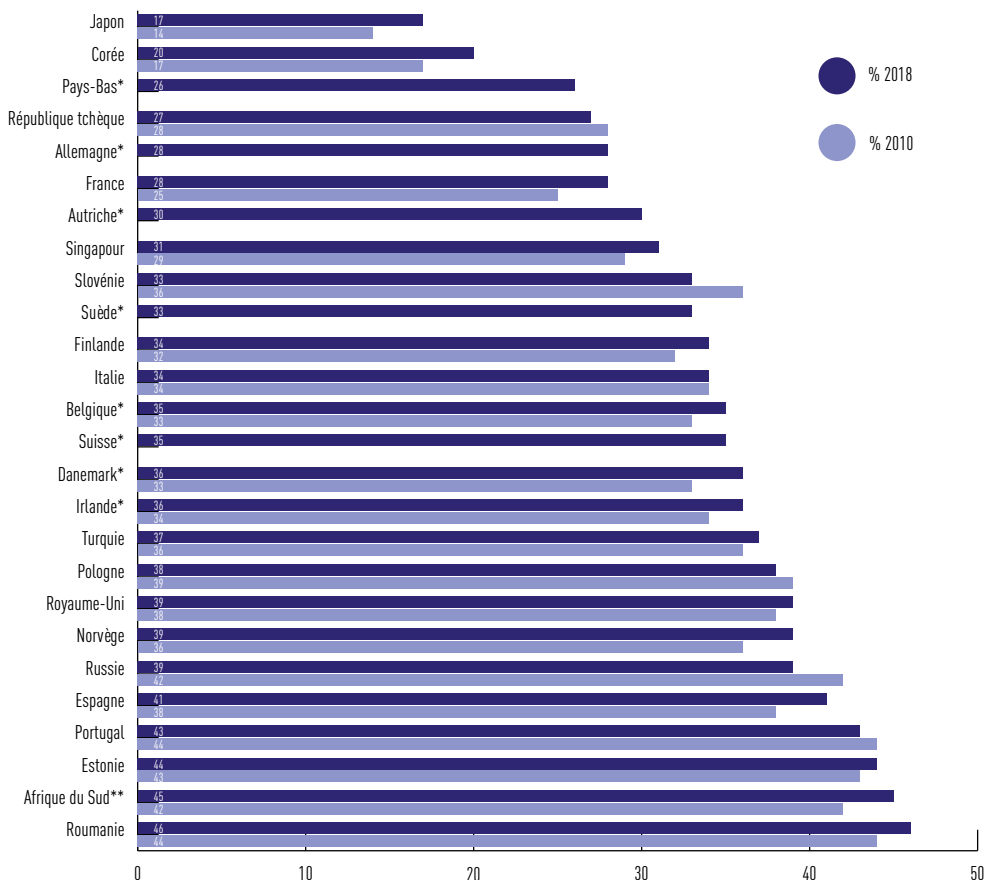
En 2019, dans l'UE28, la proportion d'hommes scientifiques ou ingénieurs dans la population active est de 11% et celle des femmes de 10%. En 2010, elles étaient de 8% et 5%.



Eurostat, traitement MESRI-SIES.  
Champ : UE28, population âgée de 25 à 34 ans.

# Part des femmes parmi les chercheurs dans le monde en 2010 et 2018

Dans de nombreux pays, les chercheuses sont nettement sous-représentées.



OCDE - PIST 2019-1, traitement MESRI-SIES.

Champ : effectifs en personnes physiques des femmes chercheuses en pourcentage du total des chercheurs.

Pas de données pour Israël et les États-Unis.

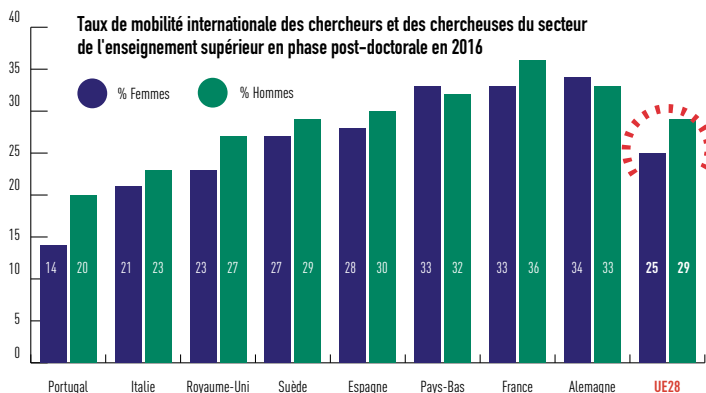
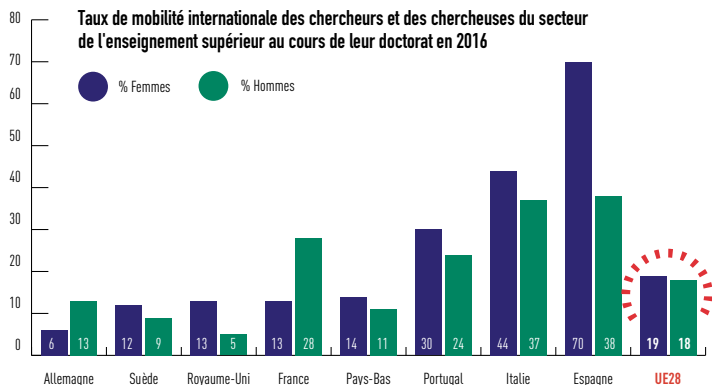
\* 2017

\*\*2016



# Part des femmes et des hommes chercheurs en mobilité internationale en 2016

La mobilité internationale concerne de manière quasi-égale les femmes et les hommes, qu'ils soient doctorants ou post-doctorants.



Au cours de leur formation doctorale, les femmes sont plus mobiles que les hommes dans l'ensemble des pays de l'UE28 sauf en Allemagne et en France. Pour les chercheurs en post-doctorat, la mobilité des hommes est systématiquement plus élevée que celle des femmes.



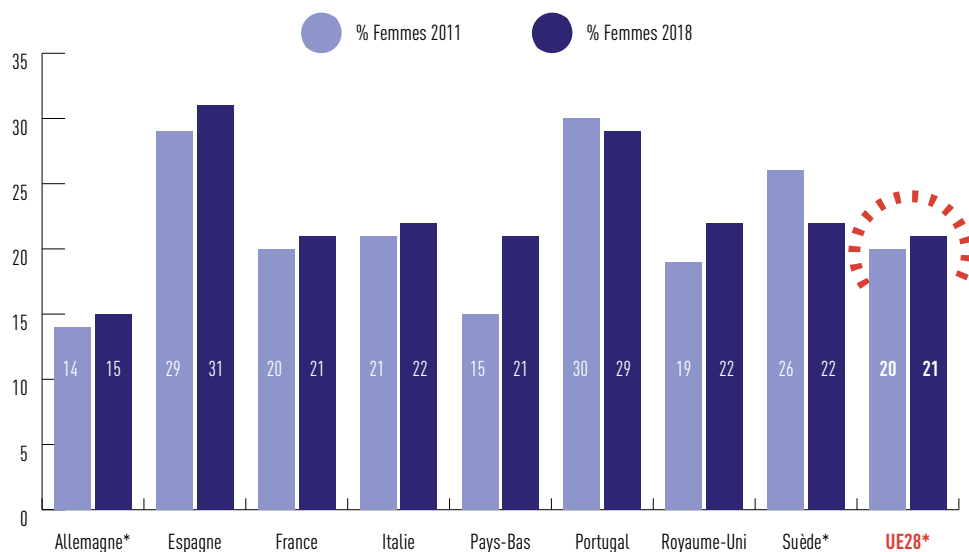
Enquête MORE3, She Figures 2018, traitement MESRI-SIES.

\* **Mobilité au cours du doctorat** : les chercheurs internationalement mobiles sont ceux qui, pendant leurs études de doctorat, ont déménagé pendant trois mois ou plus dans un pays autre que celui où ils ont terminé ou termineront leur doctorat. Le pays du chercheur est le pays où il a terminé ou terminera son doctorat.

\* **Mobilité post-doctorale** : les chercheurs internationalement mobiles sont ceux qui ont travaillé à l'étranger pendant trois mois ou plus au moins une fois au cours de la dernière décennie. Le pays du chercheur est son pays du panel, c'est-à-dire le pays identifié comme son pays d'emploi actuel lors de la collecte des coordonnées du chercheur avant l'enquête.

# Part des femmes parmi les chercheurs en entreprise dans l'Union européenne en 2011 et 2018

Pour leur activité de recherche, les entreprises européennes emploient 21 % de chercheuses.



Dans l'UE28, 21% des chercheurs en entreprise sont des femmes en 2017 contre 20% en 2011.



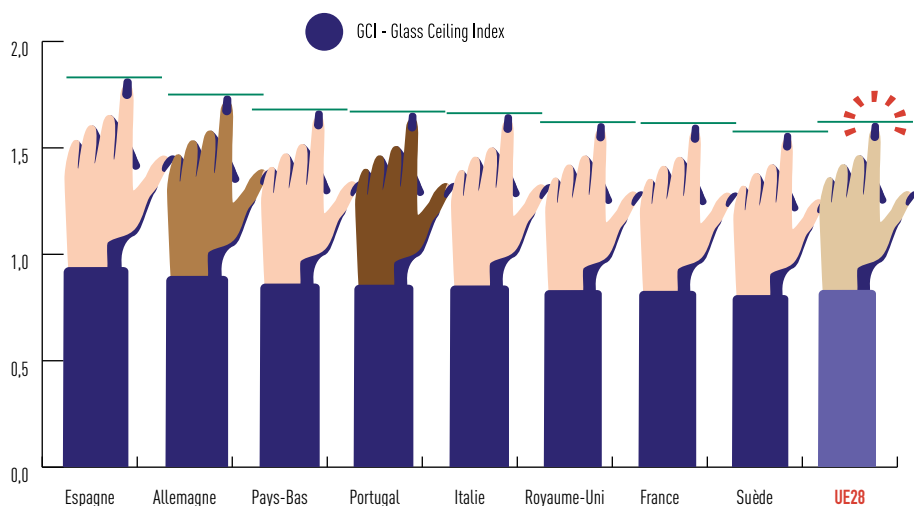
Eurostat, traitement MESRI-SIES.

Champ : Population âgée de 25 à 64 ans dans l'UE28.

\* 2017

# Le plafond de verre dans l'enseignement supérieur dans les pays de l'Union européenne en 2016

Le plafond de verre est encore très présent dans le milieu académique.



Le plafond de verre (Glass Ceiling Index, GCI) est un indice relatif comparant par niveau la proportion de femmes avec la proportion de femmes occupant des postes supérieurs. Dans le milieu universitaire, les postes de niveau supérieur (postes de grade A) sont l'équivalent dans la plupart des pays des professeurs titulaires. Un GCI égal à 1 indique qu'il n'y a pas de différence entre les femmes et les hommes quant à la chance d'être promu. Un score inférieur à 1 signifie que les femmes sont plus représentées au grade A que dans le milieu universitaire en général (grades A, B et C). Un score supérieur à 1 signifie que les femmes sont moins représentées au grade A que dans le milieu universitaire en général.

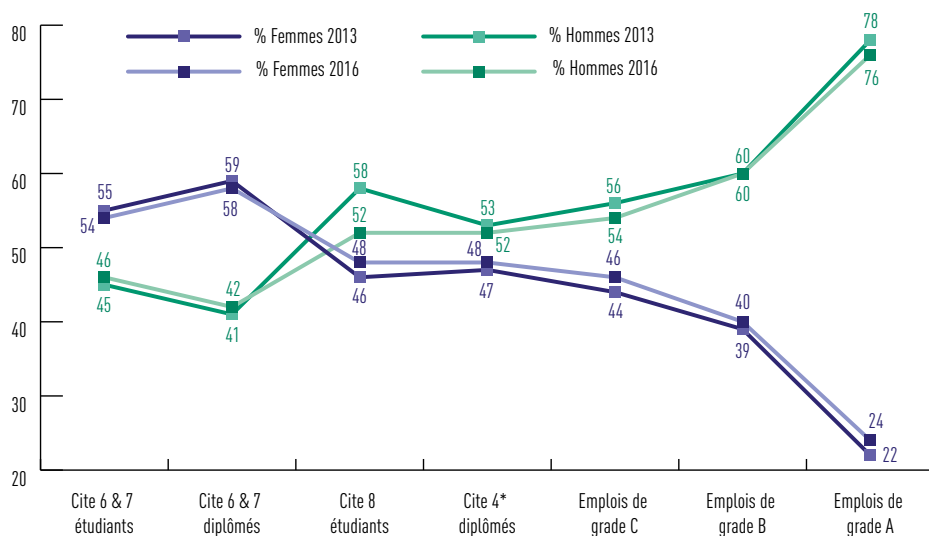


Eurostat – DG Recherche et Innovation – Women in Science database – She Figures 2018, traitement MESRI-SIES.

Champ : UE28. Note : Italie et Portugal, 2011 ; Pays-Bas, 2012.

# Part des femmes et des hommes au cours d'une carrière universitaire type et dans une carrière universitaire type en sciences et en sciences de l'ingénieur entre 2013 et 2016

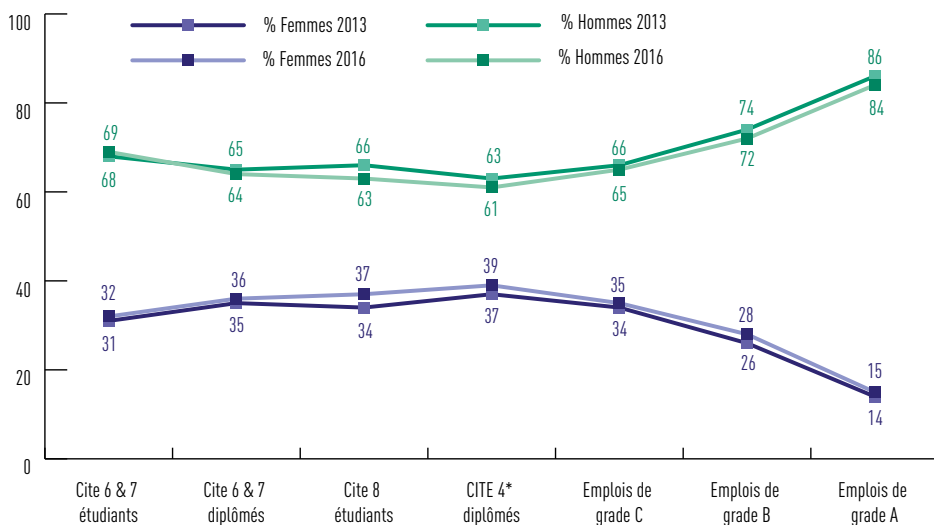
Part des femmes et des hommes au cours d'une carrière universitaire type entre 2013 et 2016



Dans l'UE28, les femmes constituent la majorité des étudiants et diplômés de niveau licence et master ou niveaux équivalents (Cite 6 et 7). Cependant, leur part dans le personnel universitaire diminue rapidement à mesure qu'elles progressent vers des postes plus élevés dans les organismes de recherche. Dans le domaine des sciences, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques (STEM), l'écart entre les femmes et les hommes est plus important que celui observé dans tous les domaines de la R&D considérés ensemble. Elles représentent 32% des étudiants et 36% des diplômés dans le premier niveau de l'enseignement universitaire. En début de carrière, elles représentent 35% du personnel académique. Elles occupent ensuite 15% des postes de type "professeur d'université".



## Part des femmes et des hommes au cours d'une carrière universitaire type en sciences et en sciences de l'ingénieur entre 2013 et 2016



Eurostat – DG Recherche et Innovation – Women in Science database – She Figures 2015, She Figures 2018, traitement MESRI-SIES.

Champ : UE28, étudiants et personnel académique.



-12%



-7%

30 mois après leur master,  
les femmes sont moins bien  
rémunérées que les hommes.



-6%

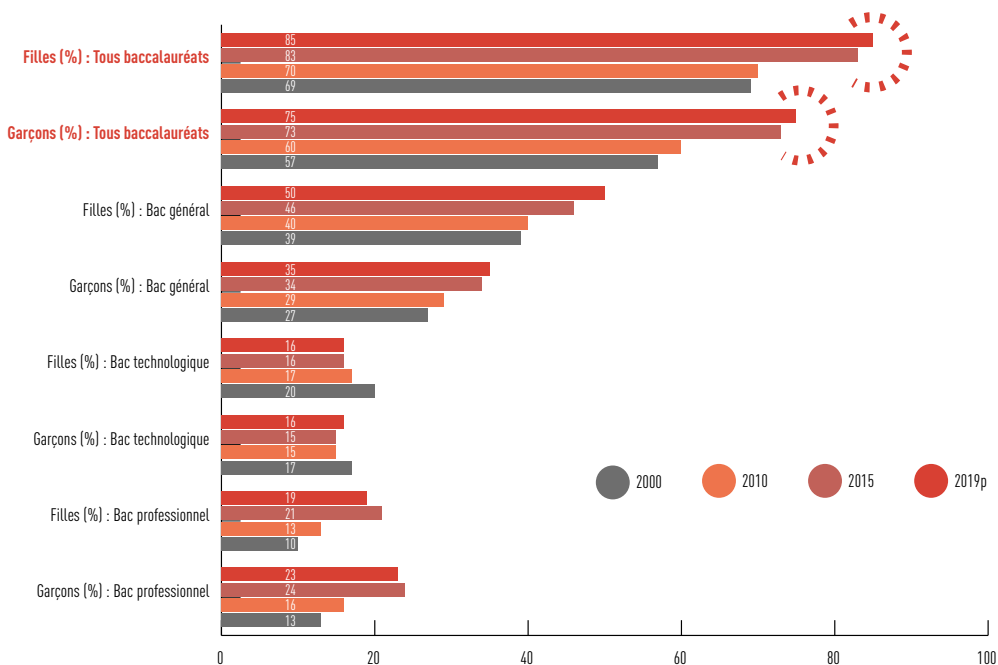


-5%

Les étudiantes  
et les étudiants  
dans l'enseignement  
supérieur

# Part des bacheliers dans une génération selon la filière et le sexe entre 2000 et 2019

Les filles sont plus souvent bachelières que les garçons : 85 % des filles et 75 % des garçons obtiennent le baccalauréat.



En 2019, la proportion de bachelières dans une génération est de 85% contre 69% en 2000. Celle des bacheliers est de 75% contre 57%. En 2019, dans la filière générale, la proportion de bachelières dans une génération est de 15 points supérieure à celles des bacheliers ; en revanche, elle est de 4 points inférieure dans la filière professionnelle.



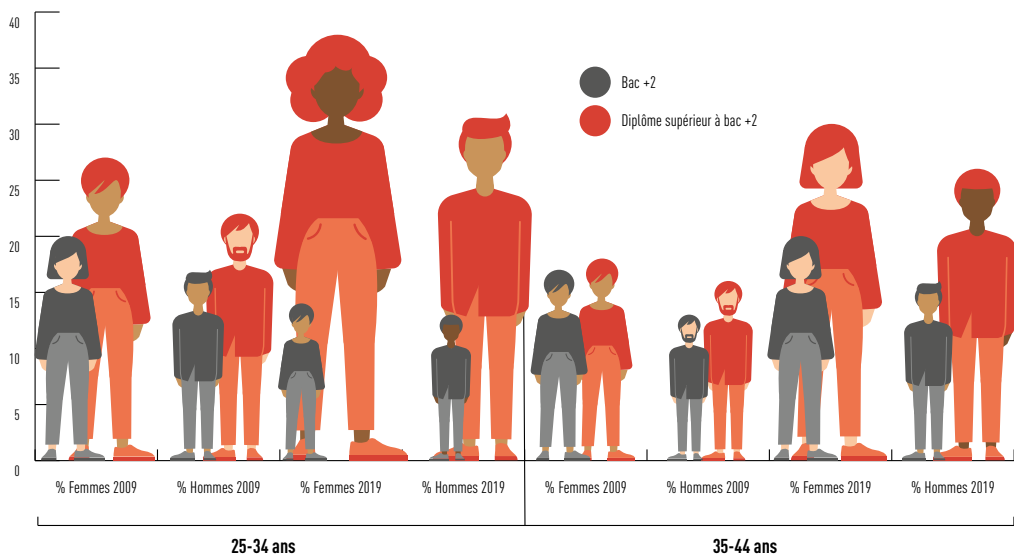
• MENJS-MESRI-DEPP / Système d'information Ocean et enquête n°60 sur les résultats définitifs du baccalauréat. • Système d'information du ministère en charge de l'agriculture. • Insee, Estimations démographiques. Traitements MENJ-MESRI-DEPP.

Champ : France métropolitaine jusqu'en 2000, France hors Mayotte depuis 2001 ; établissements d'enseignement supérieur publics et privés.

p : données provisoires.

# Diplôme le plus élevé obtenu selon l'âge et le sexe en 2009 et 2019

La proportion de diplômés de l'enseignement supérieur progresse plus rapidement pour les femmes que pour les hommes.



En 2019, 38% des femmes âgées de 25 à 34 ans et vivant en France métropolitaine ont un diplôme supérieur à bac + 2, contre 27% en 2009.

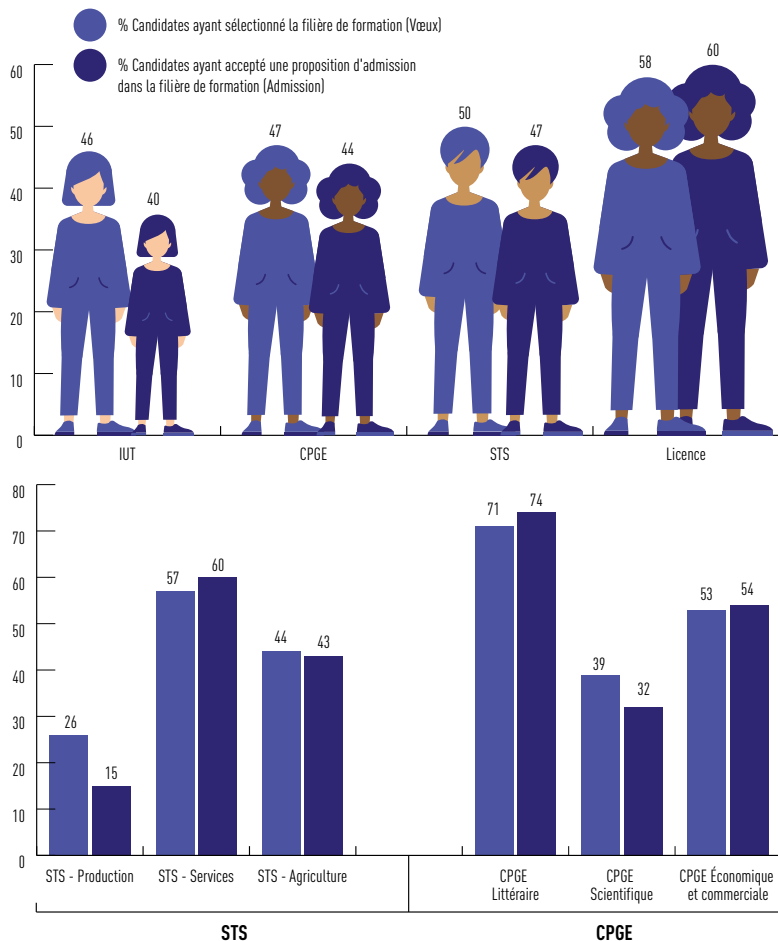


*Insee, enquêtes Emploi.*

Champ : France métropolitaine en 2009 et France hors Mayotte en 2019 ; population des ménages, personnes de 25 à 44 ans.

# Vœux et admission des étudiantes en poursuite d'études dans l'enseignement supérieur en 2020

Les femmes sont moins présentes dans les filières sélectives.



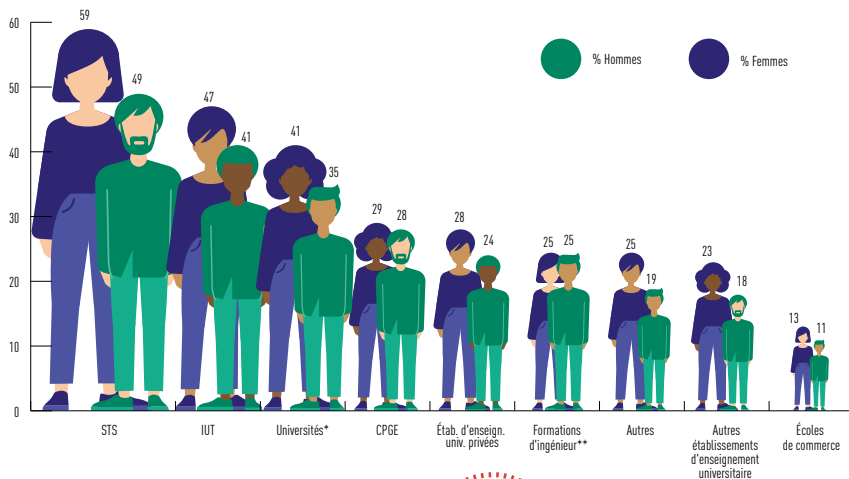
En 2020, les femmes représentent 46% des candidats ayant émis un vœu d'intégrer la filière de formation IUT et 40% des candidats ayant accepté une proposition d'admission qui leur a été faite dans cette filière. Pour les CPGE Scientifique, ces pourcentages sont respectivement de 39% et de 32%. Ainsi, les femmes ont moins tendance à faire des vœux dans les filières sélectives que les hommes et sont proportionnellement encore moins nombreuses à choisir une formation dans ces filières.

Parcoursup, campagne 2020, traitement MESRI-SIES.

Champ : France entière, établissements de formation publics.

# Part des boursières et des boursiers sur critères sociaux selon le sexe et la formation suivie en 2019-2020

Plus de femmes bénéficiaires d'une bourse sur critères sociaux que d'hommes.



À la rentrée 2019, quatre femmes sur dix bénéficient d'une bourse sur critères sociaux, contre un homme sur trois.



\* hors IUT et formations d'ingénieur ; y compris l'Université de Lorraine, devenue un grand établissement en 2011.

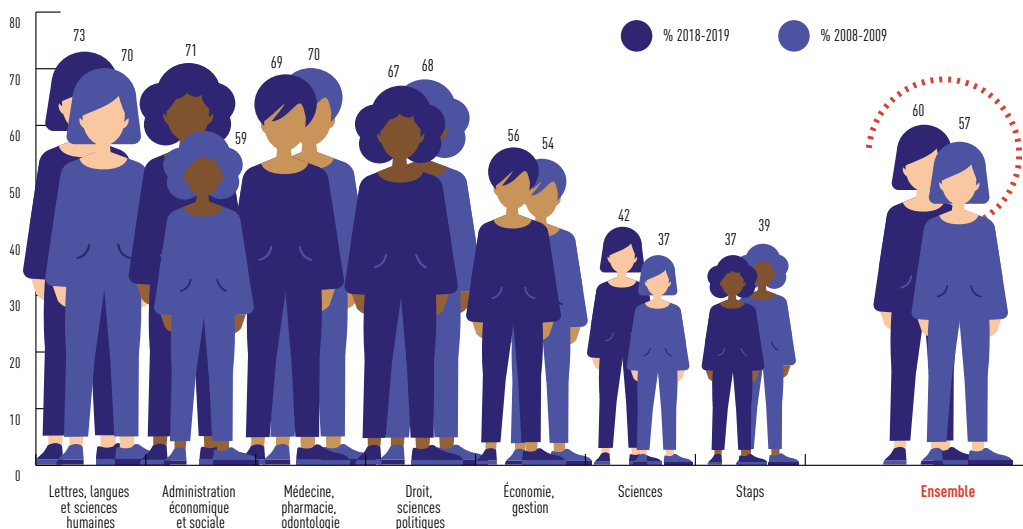
\*\* y compris formation d'ingénieur en université.

MESRI-SIES / Système d'information AGLAE, extraction annuelle du 15/03/2020.

Champ : France métropolitaine + Drom.

# Part des femmes diplômées en cursus master dans les universités selon les disciplines en 2008-2009 et 2018-2019

Plus de femmes diplômées en cursus master que d'hommes.



À la rentrée 2018, six diplômés sur dix du cursus master en université sont des femmes. Elles représentent sept diplômés sur dix en masters de lettres, langues et sciences humaines, mais quatre diplômés sur dix en sciences et Staps.

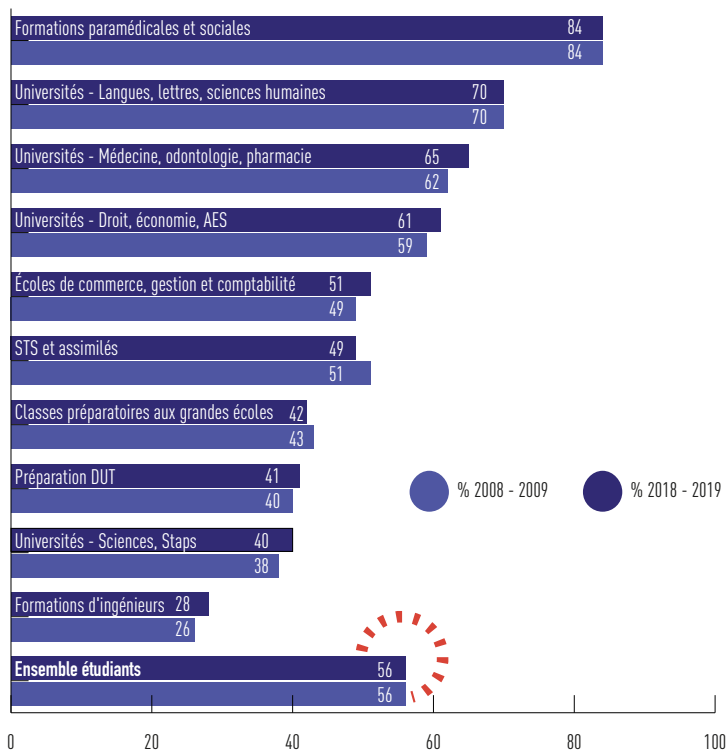


MESRI-SIES.  
Champ : France métropolitaine + Drom.



# Part des femmes dans les principales formations d'enseignement supérieur en 2009-2010 et 2019-2020

Majoritaires dans l'enseignement supérieur, les étudiantes sont minoritaires dans les formations sélectives.



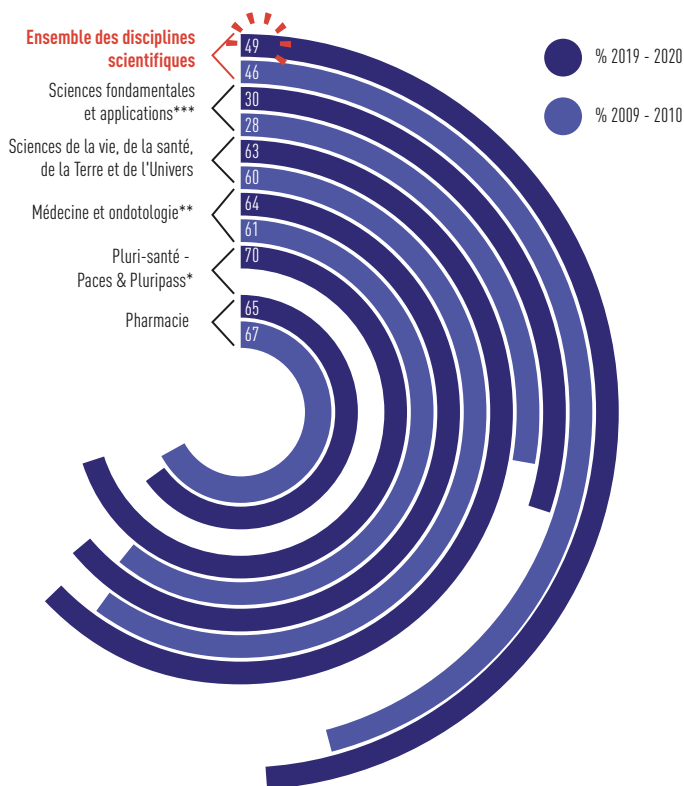
À la rentrée 2019 comme à celle de 2009, 56% des étudiants de l'enseignement supérieur sont des femmes. En dix ans, cette proportion a augmenté de 3,2 points dans les formations universitaires de santé et de 2,3 points dans les écoles d'ingénieurs. Néanmoins, les femmes restent minoritaires dans les formations les plus sélectives (42% en CPGE, 41% en DUT) et dans les filières à caractère scientifique (40%).

MESRI-SIES, système d'information Sise et scolarité, enquêtes menées par le SIES sur les établissements d'enseignement supérieur, enquêtes spécifiques aux ministères en charge de l'agriculture, de la santé, des affaires sociales et de la culture.

Champ : France entière.

# Part des femmes dans les disciplines scientifiques à l'université en 2009-2010 et 2019-2020

63 % des femmes en sciences de la vie, 30 % en sciences fondamentales.



À la rentrée 2019, 63 % des étudiants en sciences de la vie sont des femmes et 30 % en sciences fondamentales.



\* Paces et Pluripass : première année commune aux études de santé à partir de 2010.

\*\* Hors Paces-Pluripass à partir de 2010.

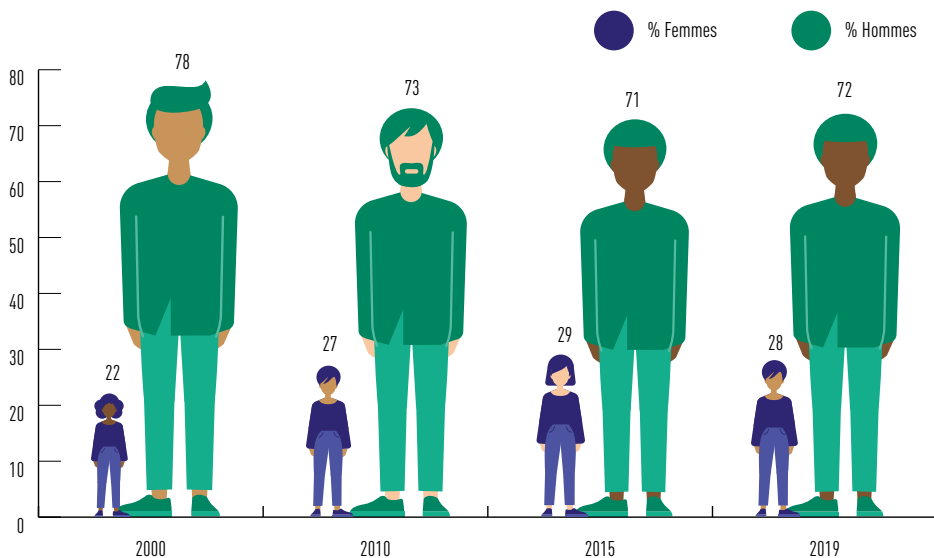
\*\*\* Regroupement des disciplines «sciences et structures de la matière» et «sciences et technologie/sciences pour l'ingénieur» à partir de la rentrée 2003.

MESRI-SIES.

Champ : France entière.

# Part des femmes diplômées d'un titre d'ingénieur entre 2000 et 2019

La féminisation des effectifs de diplômés d'un titre d'ingénieur reste lente.



En 2019, 28% des diplômés d'un titre d'ingénieur sont des femmes contre 22% en 2000. Entre 2009 et 2019, leur effectif a progressé de 46% (+ 38% pour les hommes) pour atteindre 12 008 personnes.

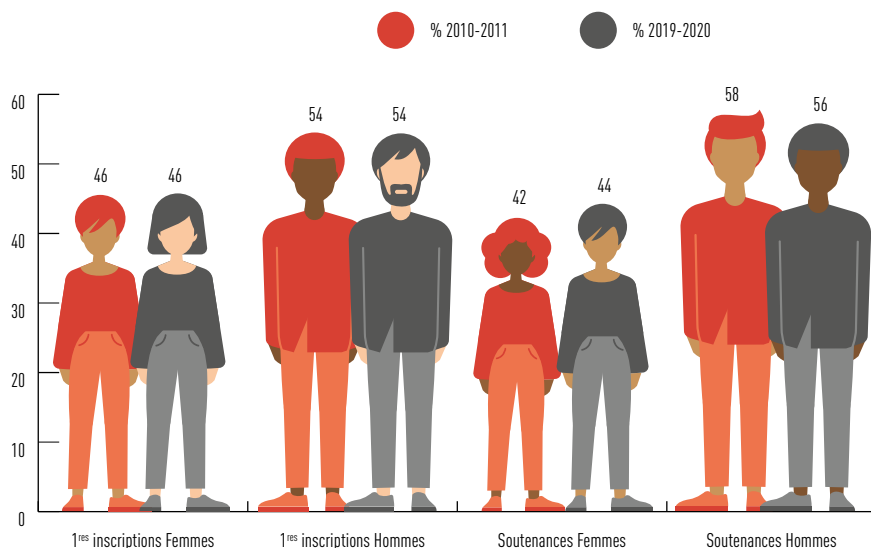


MESRI-SIES.

Champ : France entière, formations d'ingénieurs classiques, spécialisés et en partenariat.

# Nombre de doctorantes et de doctorants en première inscription et lors de la soutenance en 2010 et 2020

Moins de femmes que d'hommes parmi les doctorants.



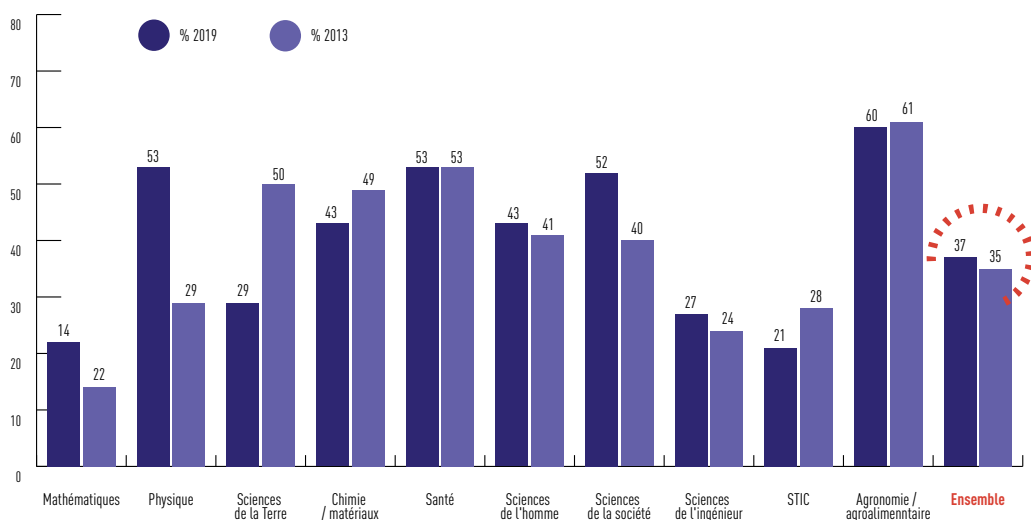
Depuis 2010, la part des femmes en premières inscriptions reste stable mais la part des femmes dans les soutenances progresse de 2 points.



MESRI-SIES - Enquête sur les écoles doctorales.  
Champ : France entière.

# Part des femmes dans le dispositif Cifre par domaine scientifique en 2013 et 2019

Les jeunes doctorantes présentes dans le dispositif Cifre maintiennent la spécialisation sexuée par discipline scientifique.



En 2019, 37% des jeunes doctorants présents dans le dispositif Cifre sont des femmes contre 35% en 2013. En physique, elles sont 53% en 2019 contre 29% en 2013.

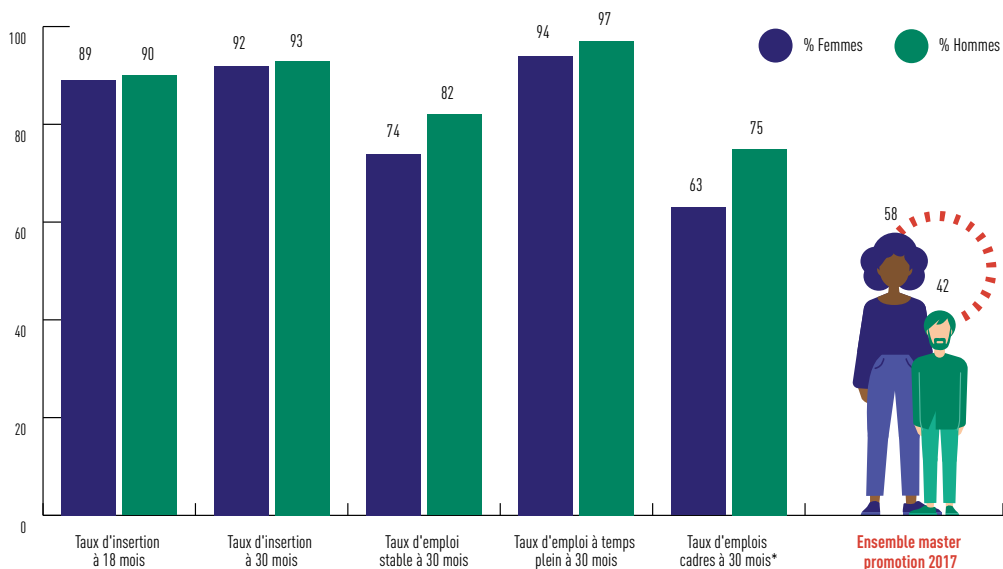


ANRT, MESRI-SIES.

Champ : France entière, doctorants bénéficiant d'une convention.

# Insertion professionnelle en 2019 des diplômés 2017 d'un master de l'université

Plus souvent diplômées que les hommes, les femmes sont moins bien insérées 30 mois après le master.



Parmi les personnes diplômées de master en emploi, la part des femmes occupant un emploi stable est inférieure de 8 points à celle des hommes.



MESRI-SIES. Enquête d'insertion professionnelle à 18 et 30 mois des diplômés de master en 2017.  
Champ : France entière.

# Insertion professionnelle en 2019 des diplômés 2017 d'un master de l'université - Salaire net mensuel médian

30 mois après leur master, les femmes sont moins bien rémunérées que les hommes.



\* Hors masters enseignement.

\*\* Staps : Sciences et techniques des activités physiques et sportives.



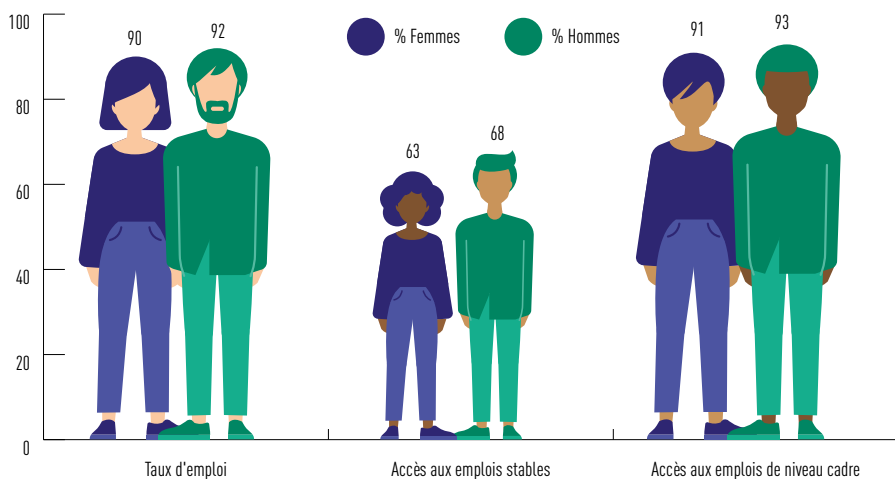
Salaire net mensuel médian des emplois à temps plein à 30 mois (en euros).  
30 mois après leur master, la rémunération des femmes diplômées en master LMD est 10% inférieure à celles des hommes.



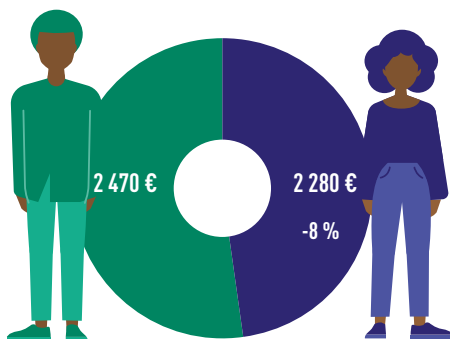
MESRI-SIES. Enquête d'insertion professionnelle des diplômés 2017 de l'université.  
Champ : France entière.

# Situation professionnelle des diplômés de doctorat en 2014, trois ans après l'obtention de leur diplôme

Trois ans après l'obtention d'un doctorat, les conditions d'emploi des femmes sont systématiquement moins favorables que celles des hommes.



## Salaire mensuel net médian des emplois à temps plein



Les femmes accèdent moins facilement que les hommes à un emploi stable (-5 points) et au niveau de qualification cadre (-2 points). Leur salaire net mensuel médian est inférieur de 190 € à celui des hommes.



MESRI-SIES. Enquête IPDoc 2017.  
Champ : France entière.



# Mobilité internationale des docteurs diplômé en 2014 et en emploi trois ans après l'obtention de leur doctorat en France

La mobilité internationale des docteurs ne suit presque plus le modèle associé au sexe.



Ensemble



Dont Femmes



Dont Hommes



Parmi les docteurs en emploi trois ans après l'obtention de leur doctorat en France, 18 % occupent un poste à l'étranger. Parmi ces 18 % de docteurs français travaillant à l'étranger, 45 % sont des femmes et 55 % sont des hommes.



MESRI-SIES. Enquête IPDoc 2017.

Champ : France entière, docteurs diplômés en 2014.

# Salaires mensuels médians en 2018, 1 an et 5 ans après la fin d'un contrat Cifre

Les femmes restent moins bien rémunérées que les hommes.



En 2018, le salaire médian des femmes un an après la fin de la Cifre est de 9,3% inférieur à celui des hommes ; cinq ans après la fin de la Cifre, le salaire médian des femmes est inférieur de 12,5% à celui des hommes.



ANRT, MESRI-SIES.

Champ : France entière, doctorants bénéficiant d'une convention.



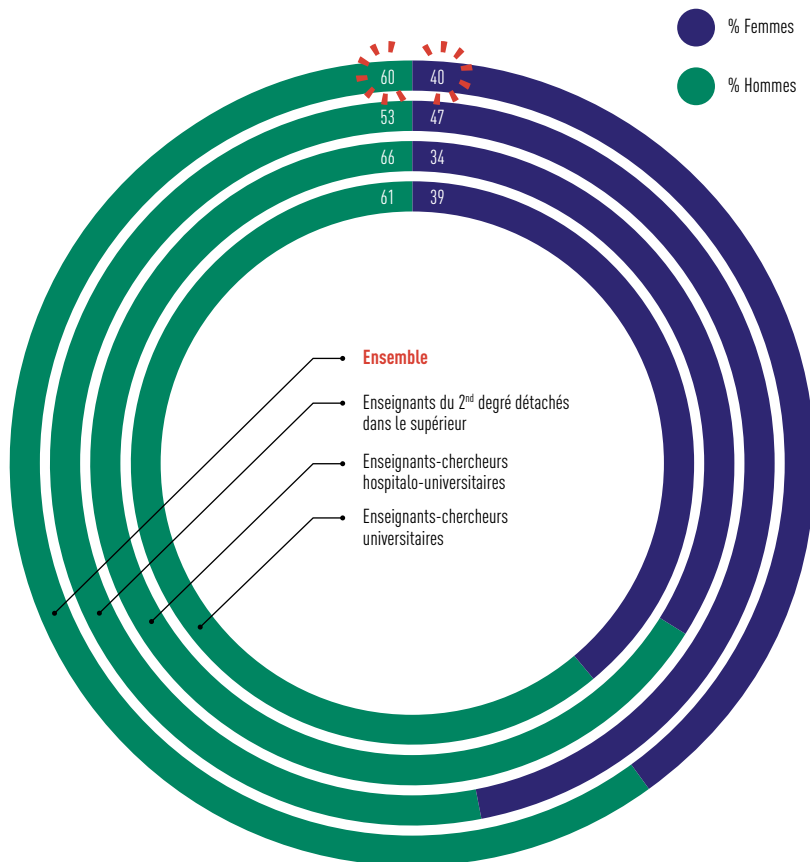
An illustration of a woman with dark skin and curly hair, wearing a dark blue long-sleeved top and light blue trousers, standing on a stack of books. The books are shown in shades of green and teal. A dark blue speech bubble is positioned to the left of the woman, containing text in white.

Depuis 1992, la part  
des femmes professeures  
d'université a progressé  
de 15 points  
(de 12 % à 27 %)

Les personnels  
de l'enseignement  
supérieur relevant  
du ministère de  
l'Enseignement  
supérieur,  
de la Recherche  
et de l'Innovation

# Personnels enseignants titulaires en activité dans l'enseignement supérieur en 2019

Les femmes sont minoritaires dans les fonctions d'enseignement à l'université.



Les femmes enseignantes sont minoritaires dans l'enseignement supérieur (40%) et notamment parmi les enseignants-chercheurs hospitalo-universitaires (34%).

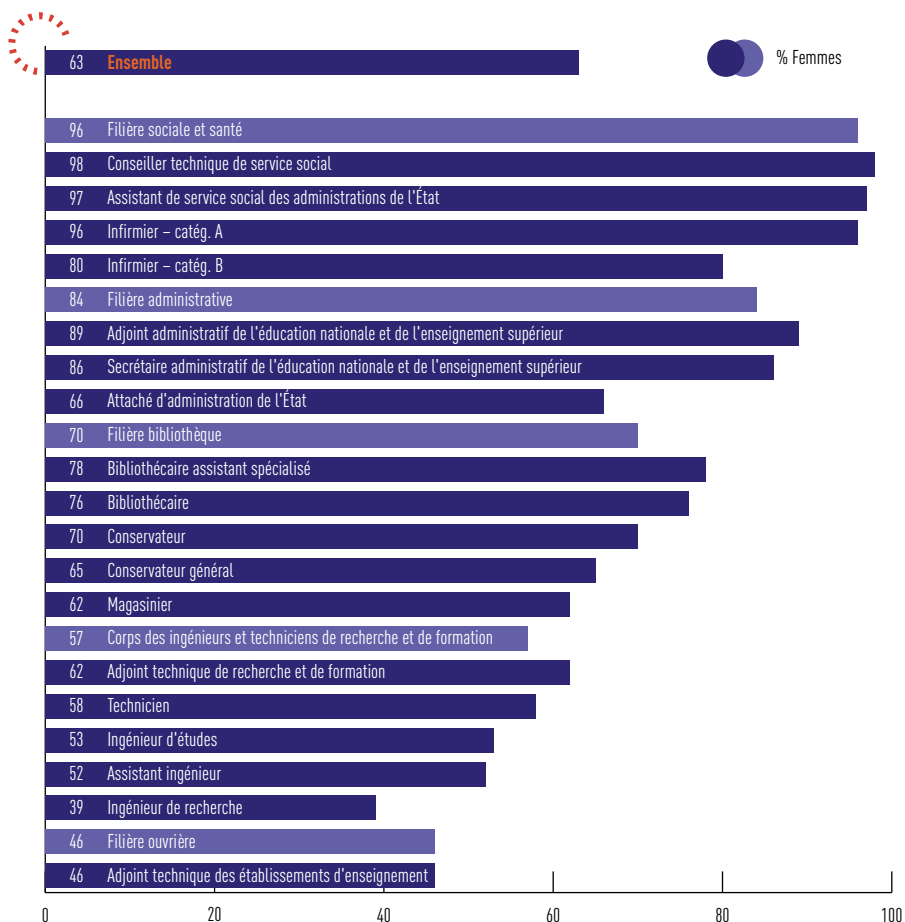


MEN/MESRI-DGRH, bases et annuaires des personnels.

Champ : France entière, établissements d'enseignement supérieur et de recherche relevant du ministère en charge de l'enseignement supérieur et de la recherche, personnes physiques.

# Part des femmes dans les personnels non-enseignants selon les filières en 2019

Surreprésentation des femmes dans la plupart des catégories professionnelles.



Les personnels non-enseignants assurent des fonctions administratives, techniques ou d'encadrement au sein des établissements publics de l'enseignement supérieur. En 2019, 63% de ces personnels non-enseignants sont des femmes. Elles constituent 89% du corps des adjoints administratifs, 76% des bibliothécaires et 39% des ingénieurs de recherche.

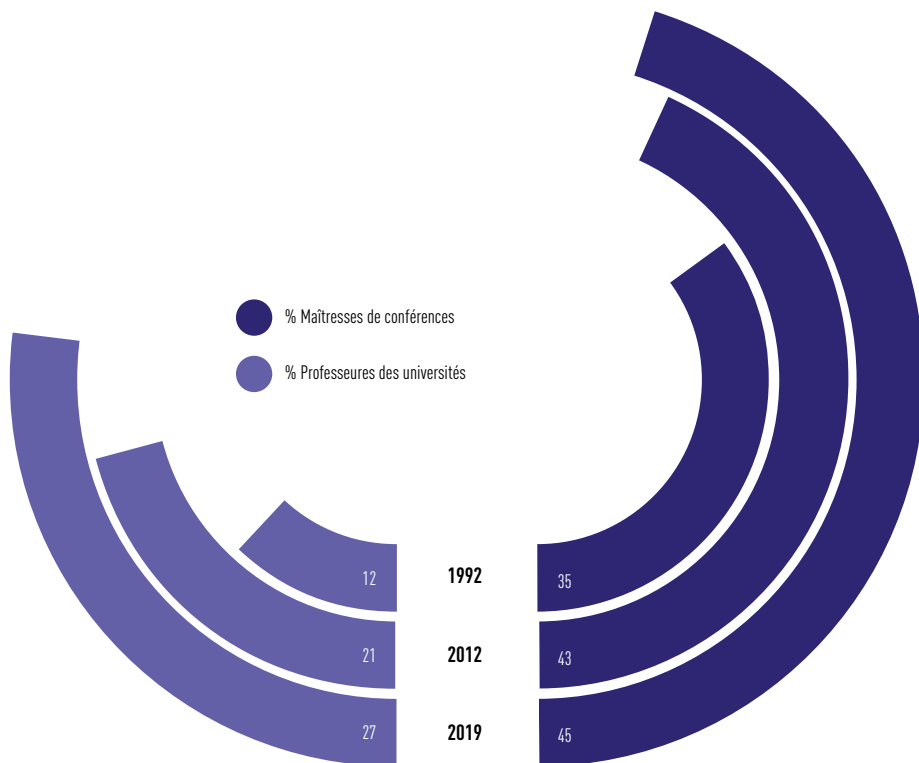


*MESRI-DGRH.*

Champ : France entière, personnels non-enseignants rémunérés au titre du ministère en charge de l'enseignement supérieur et de la recherche, personnes physiques.

# Part des femmes parmi les enseignants-chercheurs en fonction dans l'enseignement supérieur entre 1992 et 2019

Des progrès, mais la part des femmes dans le corps des professeurs d'université reste faible.



En 2019, 27% des professeurs d'universités sont des femmes contre 12% en 1992. Les femmes représentent 45% des maîtres de conférences en 2019 contre 35% en 1992.



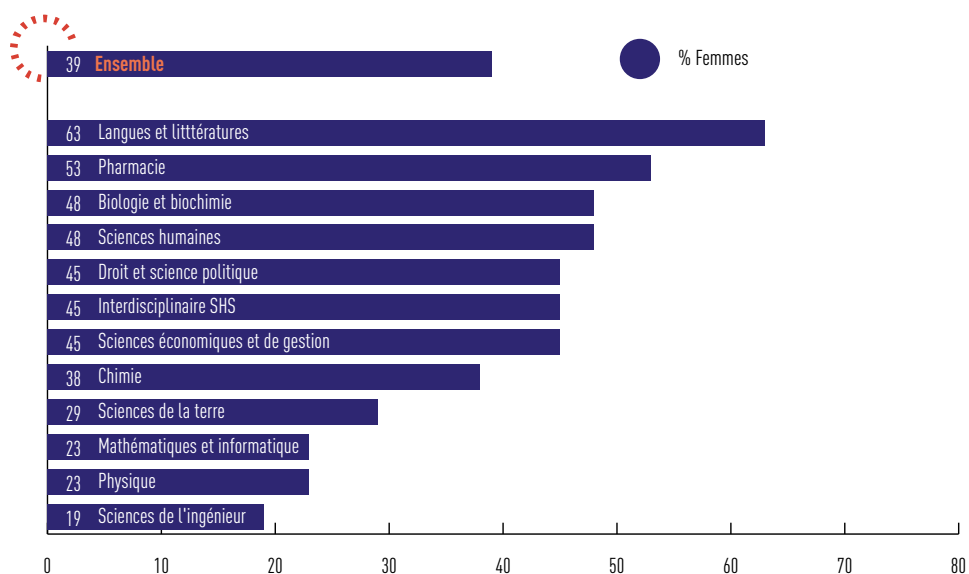
*MEN/MESRI-DGRH, bases et annuaires des personnels.*

Champ : France entière, établissements d'enseignement supérieur et de recherche relevant du ministère en charge de l'enseignement supérieur et de la recherche, personnes physiques.



# Part des femmes enseignantes-chercheuses titulaires dans la filière universitaire par discipline (groupe CNU) en 2019

Très faible représentation des femmes en sciences de l'ingénieur, physique, mathématiques et informatique.



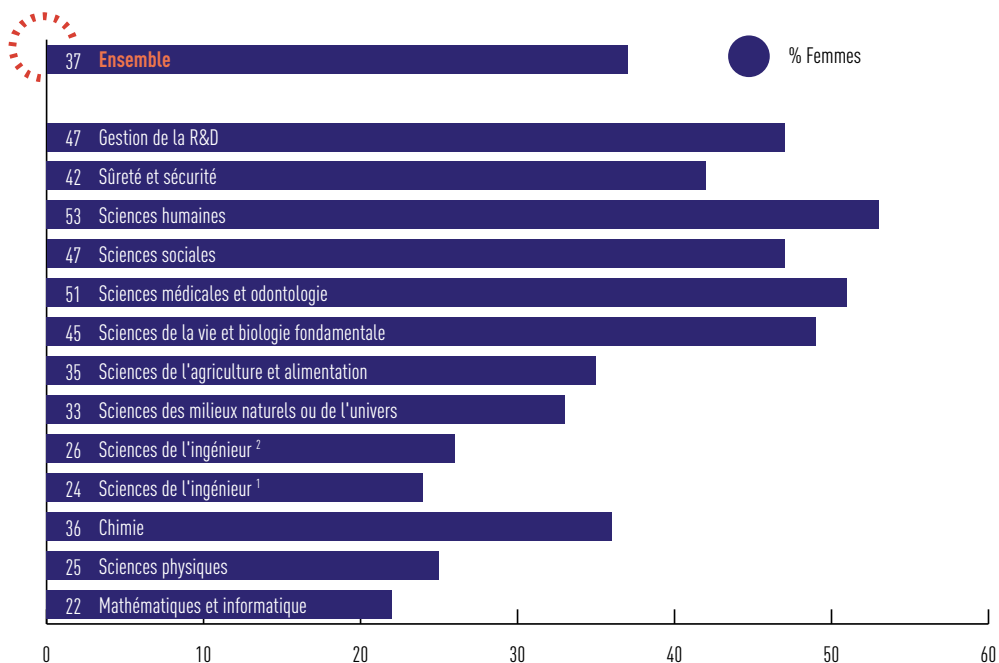
En 2019, 39% des enseignants-chercheurs titulaires dans la filière universitaire sont des femmes. Elles représentent 63% des enseignants-chercheurs titulaires dans les disciplines des langues et littératures et 19% dans celles des sciences de l'ingénieur.



*MEN/MESRI-DGRH, bases et annuaires des personnels.*

Champ : France entière, établissements d'enseignement supérieur et de recherche relevant du ministère en charge de l'enseignement supérieur et de la recherche, personnes physiques.

# Part des femmes chercheuses dans les organismes de recherche par discipline en 2019



Sciences de l'ingénieur<sup>1</sup> : informatique, automatique, traitement du signal, électronique, photonique, optronique, génie électrique.

Sciences de l'ingénieur<sup>2</sup> : mécanique, génie des matériaux, acoustique, génie civil, mécanique des milieux fluides, thermique, énergétique, génie des procédés.

En 2019, 37% des chercheurs dans les organismes de recherche sont des femmes.

Elles représentent 53% des chercheurs dans les sciences humaines et 22% dans les domaines des mathématiques et de l'informatique.



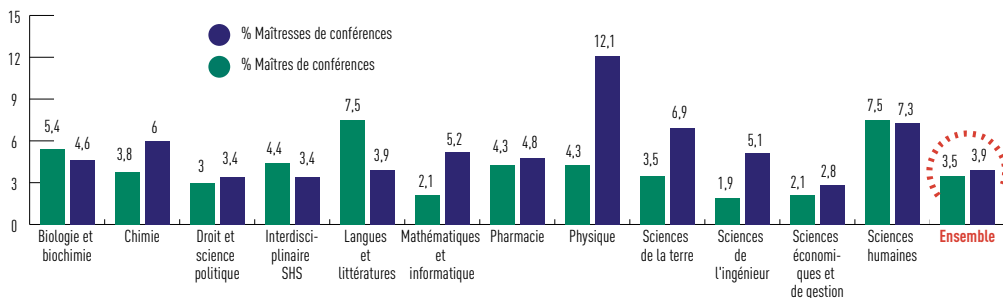
MESRI-SIES, *Tableau de bord sur l'emploi scientifique auprès de 16 organismes.*

Champ : Organismes de recherche (8 EPST, les 6 principaux EPIC et les instituts Pasteur et Curie), personnels rémunérés en personnes physiques au 31/12.

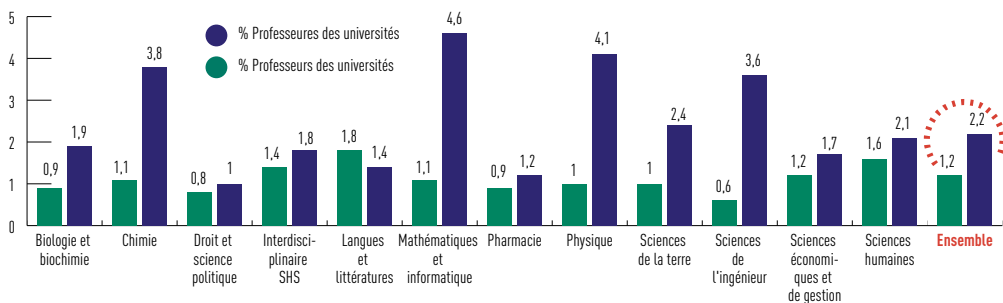
# Nombre de candidats rapporté au nombre de postes proposés au recrutement 2019 des enseignants-chercheurs par groupe de disciplines et par sexe

Beaucoup moins de femmes que d'hommes se portent candidates lors du recrutement d'enseignants-chercheurs, ce qui constitue un frein à la féminisation.

## Corps des maîtresses et maîtres de conférence



## Corps des professeurs et professeurs des universités



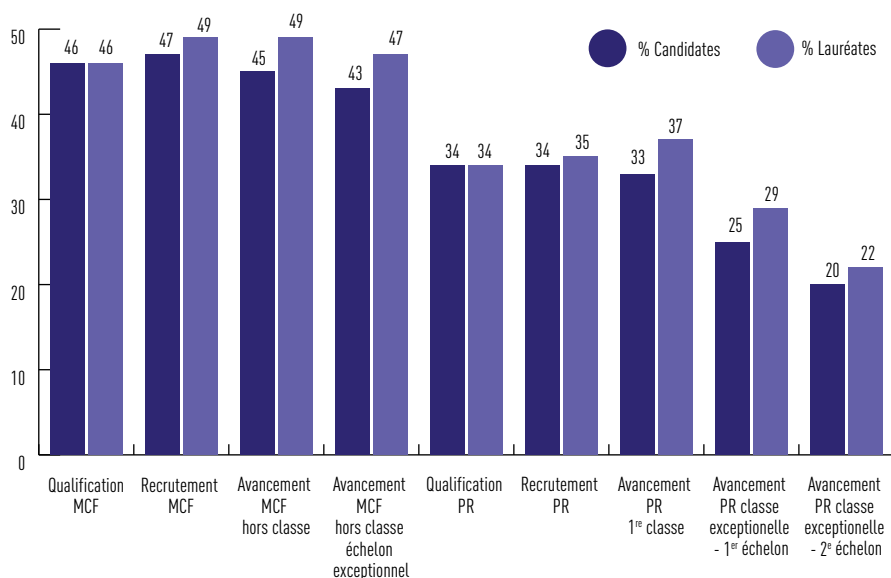
- 15 postes ont été proposés au recrutement de maîtres de conférences pour le groupe de discipline « Physique ». 182 hommes se sont portés candidats, soit 12,1 hommes pour un poste. 64 femmes se sont portées candidates, soit 4,3 femmes pour un poste.
- 75 postes ont été proposés au recrutement de professeurs d'université pour le groupe de discipline « Mathématiques et informatique ». 346 hommes se sont portés candidats, soit 4,6 hommes pour un poste. 85 femmes se sont portées candidates, soit 1,1 femme pour un poste.

MESRI-DGRH, A1-1 GALAXIE.

Champ : Campagne de recrutement 2019, session synchronisée et au fil de l'eau ; hors article 46-3, article 29 et agrégation.

# Part des femmes candidates et lauréates lors des principales étapes de la carrière des enseignants-chercheurs en 2019

La part des femmes décroît avec la progression de la carrière.



En 2019, 45% des candidats à la hors classe des maîtres de conférences sont des femmes ainsi que 49% des promus à ce grade. Les femmes représentent 34% des candidats au recrutement des professeurs des universités et 35% des lauréats.

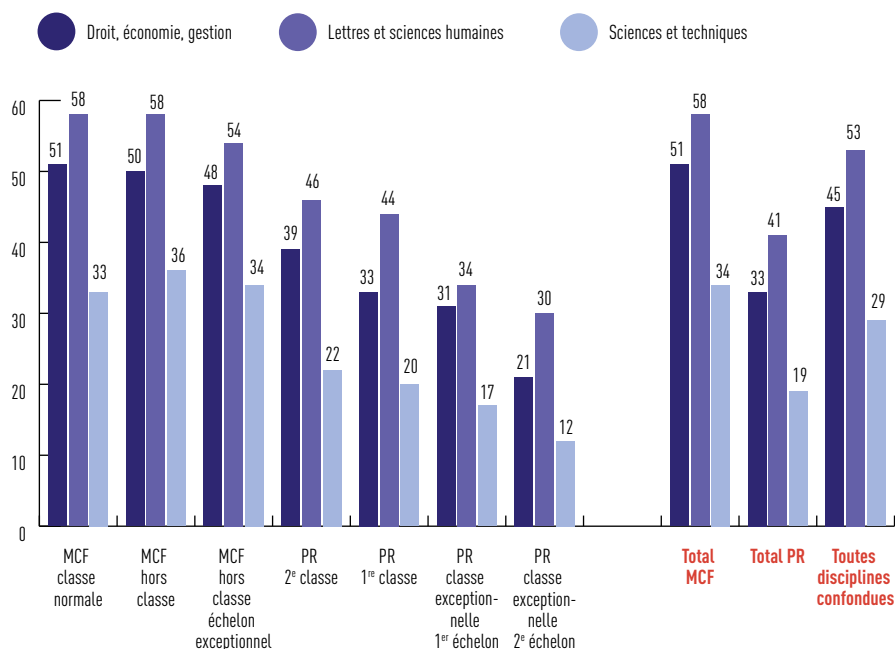


MESRI-DGRH, A1-1 GALAXIE.

Champ : Campagne d'avancement de grade 2019, campagne de qualification 2019, campagne de recrutement 2019, session synchronisée et au fil de l'eau ; hors article 46-3, article 29 et agrégation.

# Part des femmes selon le corps et le grade des enseignants-chercheurs par grande discipline en 2019

Quel que soit le corps, moins de femmes en sciences et techniques.



En 2019, la proportion de femmes enseignantes-chercheuses en sciences et techniques est de 29% contre 53% en lettres et sciences humaines. Cette différence par grande discipline est valable quels que soient le corps et le grade.

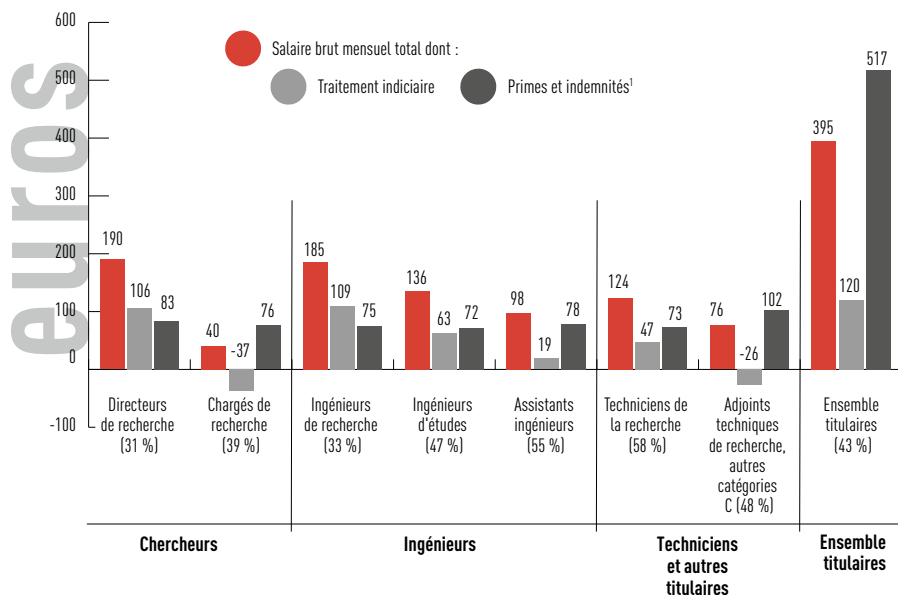


*MEN/MESRI-DGRH, bases et annuaires des personnels.*

Champ : France entière, établissements d'enseignement supérieur et de recherche relevant du ministère en charge de l'enseignement supérieur et de la recherche, personnes physiques.

# Écarts de salaires entre les femmes et les hommes dans les EPST par corps en 2018

Les salaires de femmes sont toujours inférieurs à ceux des hommes.



En 2018, un directeur de recherche homme d'un EPST sous tutelle du MESRI perçoit en moyenne un salaire brut mensuel de 5 440 euros, contre 5 250 euros pour une femme, soit un écart de 190 euros.



*Insee, dispositif Siasp (Système d'information sur les agents des services publics) ; retraitement MESRI-SIES.*

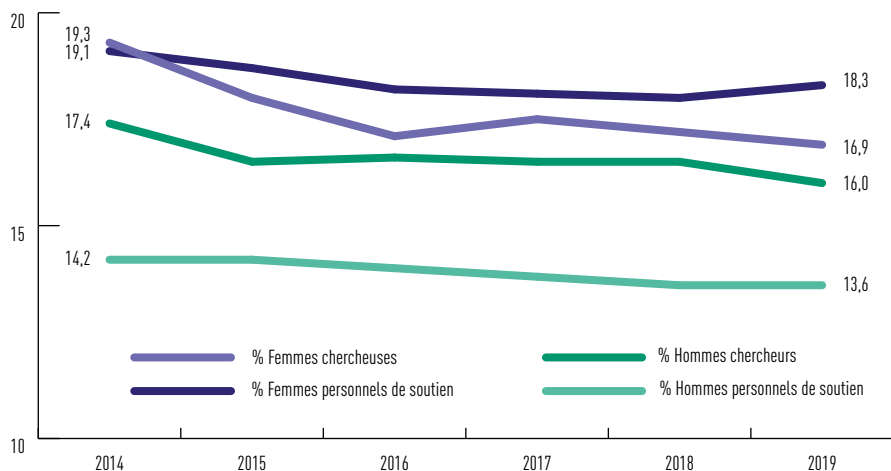
Champ : 7 EPST sous tutelle Mesri, hors IFSTTAR ; personnels à temps complet.

<sup>1</sup> Y compris indemnité de résidence et supplément familial de traitement (IR et SFT), autres rémunérations complémentaires.

Note : Le chiffre entre parenthèses derrière les titres des corps indique la part des femmes dans le corps.

## Part des femmes et des hommes en CDD selon le niveau de qualification entre 2014 et 2019

Des progrès mais les femmes sont toujours plus souvent en CDD que les hommes.



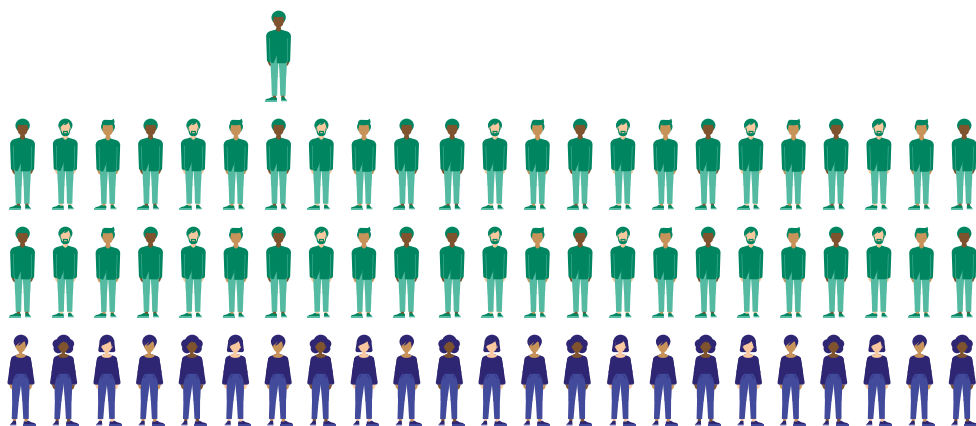
En 2019, 18% des femmes personnels de soutien et 17% des femmes chercheuses sont en CDD contre 16% des hommes personnels de soutien et 14% des hommes chercheurs.



MESRI-SIES, *Tableau de bord sur l'emploi scientifique auprès de 16 organismes.*

Champ : Organismes de recherche (8 EPST et les 6 principaux EPIC (CEA civil, CIRAD, CNES, Ifpen, Ifremer et ONERA), personnels rémunérés en personnes physiques au 31/12.

2019 : la direction des organismes de recherche est très majoritairement confiée à des hommes.

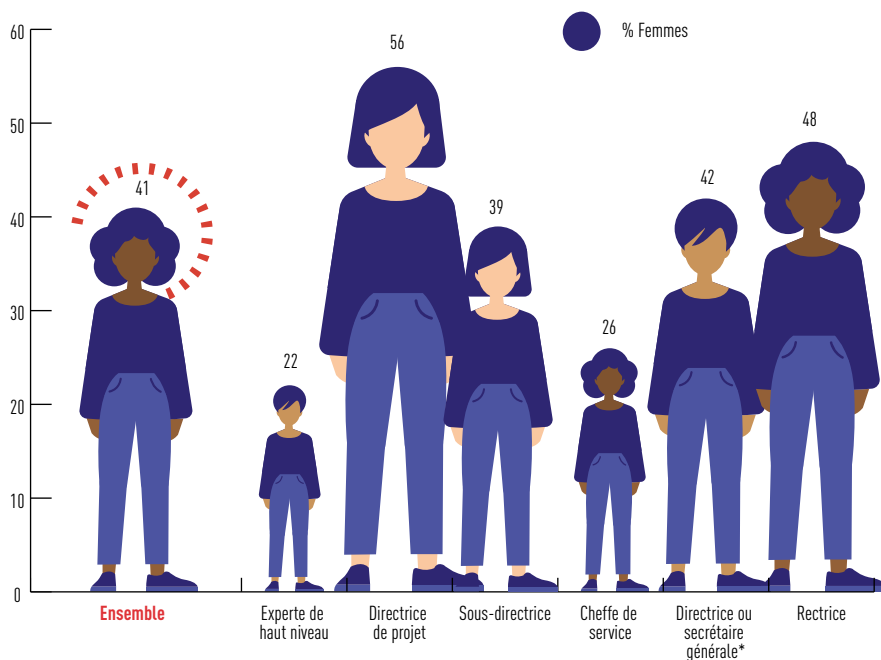




La gouvernance  
des instances de  
l'enseignement  
supérieur et  
de la recherche

# Répartition par emploi des femmes exerçant des fonctions de direction ou d'encadrement contribuant aux missions du MEN et du MESRI en 2019

Les femmes occupent deux emplois de direction ou d'encadrement sur cinq.



En 2019, 41% des fonctions de directions ou d'encadrement au MEN ou au MESRI sont exercées par des femmes.



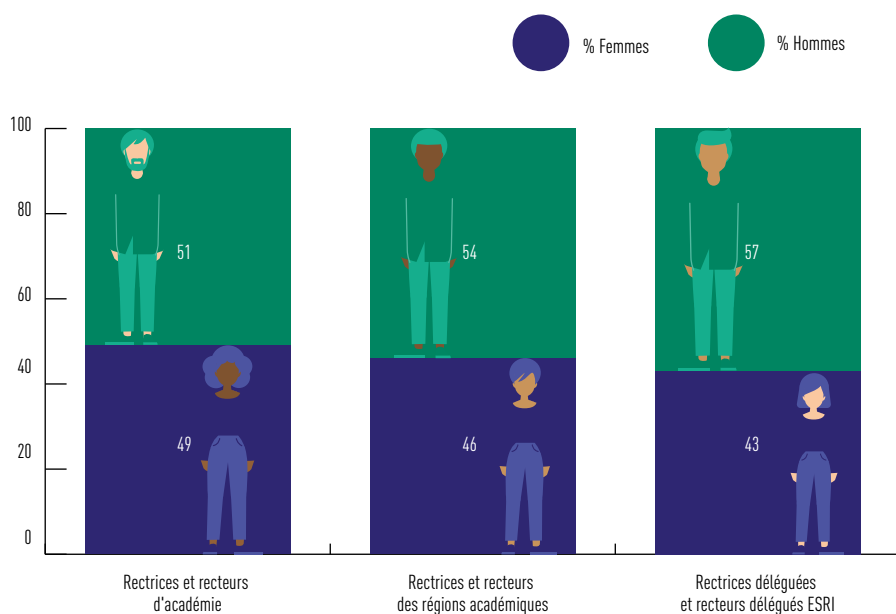
*MEN/MESRI-DGRH, bases de données locales du service de l'encadrement au 31/12/2019.*

Champ : Agents exerçant des fonctions de direction (recteur, directeur) ou d'encadrement supérieur (chef de service, sous-directeur, directeur de projet et expert de haut niveau).

\* SG de DSDEN, SG d'académie, directeur de cabinet, DGS, directeur de Crous, SG/DG/Directeur en AC, SG/DG/Directeur en EPNA.

# Rectrices et recteurs en janvier 2021

Un nombre de rectrices presque équivalent au nombre de recteurs.



En janvier 2021, 17 femmes et 18 hommes occupent un poste de recteur d'académie ou de vice-recteur. Les régions académiques de métropole sont dirigées par 6 femmes et par 7 hommes. Enfin, 3 femmes et 4 hommes sont recteurs délégués.

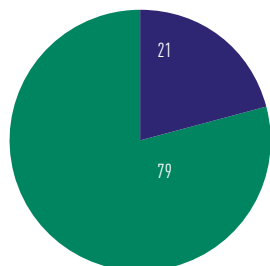


MESRI-DGESIP.  
Champ : France entière.

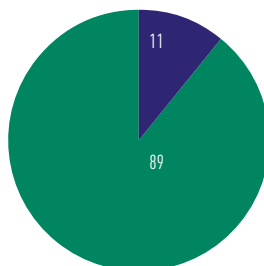
# Présidence des établissements publics d'enseignement supérieur par voie d'élection et par voie de nomination au 1<sup>er</sup> janvier 2021

Peu de présidentes d'université.

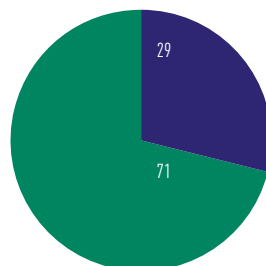
## Présidence par élection



Universités

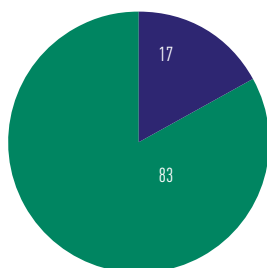


COMUEs

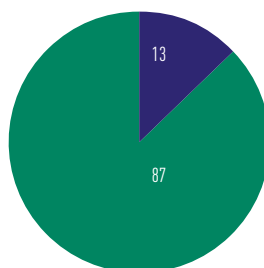


Grands établissements

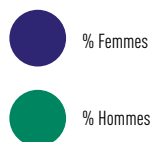
## Présidence par nomination



Grands établissements



Autres établissements publics d'enseignement



Au 1<sup>er</sup> janvier 2021, les femmes président 21% des établissements publics d'enseignement supérieur. Elles détiennent 21% des présidences par voie d'élection et 12% des présidences par voie de nomination.

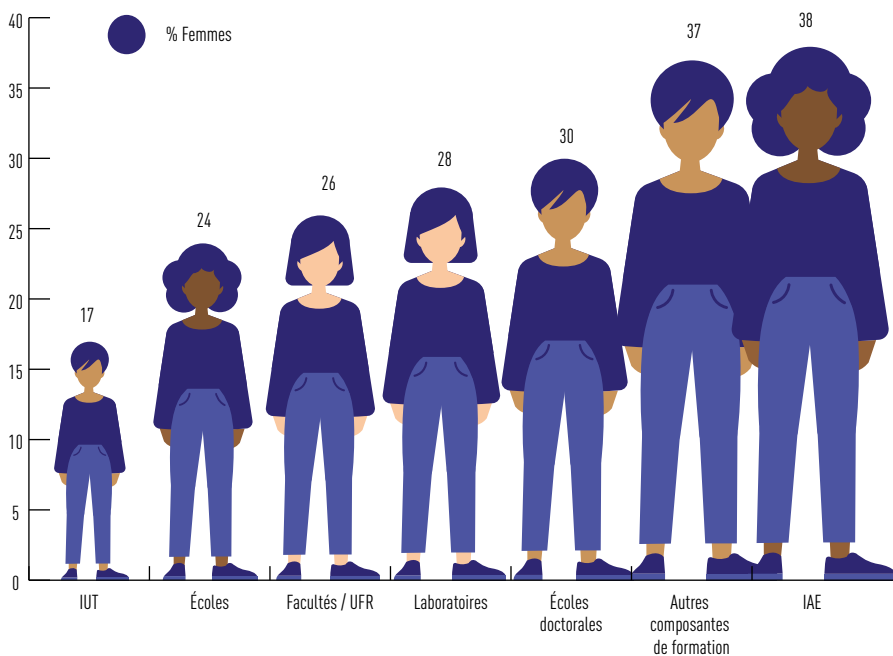


MESRI-DGESIP.

Champ : 150 établissements publics d'enseignement supérieur et de recherche, 91 ayant un dirigeant élu et 59 un dirigeant nommé.

# Part des femmes dans la direction des composantes de formation et de recherche en 2019

Des composantes de formation et de recherche moins souvent dirigées par des femmes.



Les femmes dirigent nettement moins souvent que les hommes les composantes de formation et de recherche. Ainsi, 30% des écoles doctorales sont dirigées par des femmes.



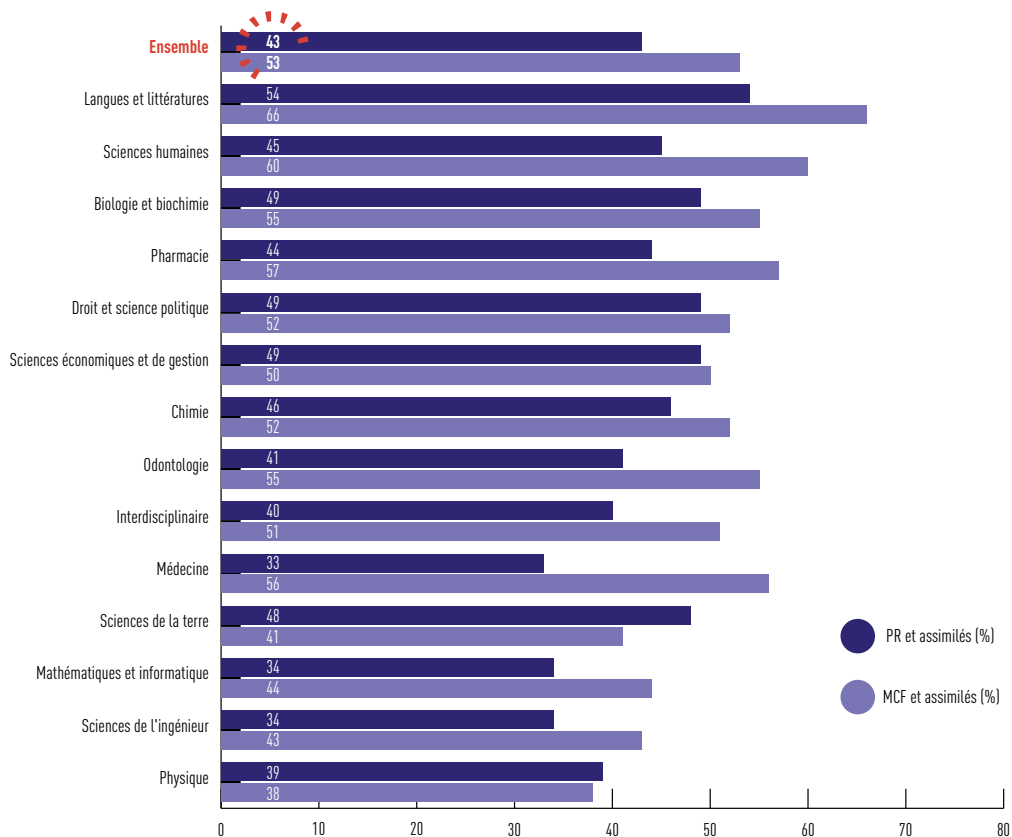
Enquête CPU, AFDESRI, CPED et ANVPCA, enquête réalisée à l'automne 2019 sur la place des femmes dans la gouvernance des universités.

Champ : Échantillon constitué de 64 établissements de l'enseignement supérieur (82% des universités, 100% des INP et 86% des établissements membres de la CPU et assimilés aux universités).

IAE : instituts d'administration des entreprises.

# Part des femmes composant les sections du Conseil national des universités par corps et par groupes de discipline en 2019

Les sections du CNU sont relativement équilibrées.



En 2019, 48% de femmes composent les sections du CNU. Il y a davantage de femmes parmi les MCF (53%) que parmi les PR (43%). Dans les sections des langues et littératures, 66% des MCF sont des femmes. Elles ne représentent que 33% des PR des sections de médecine.

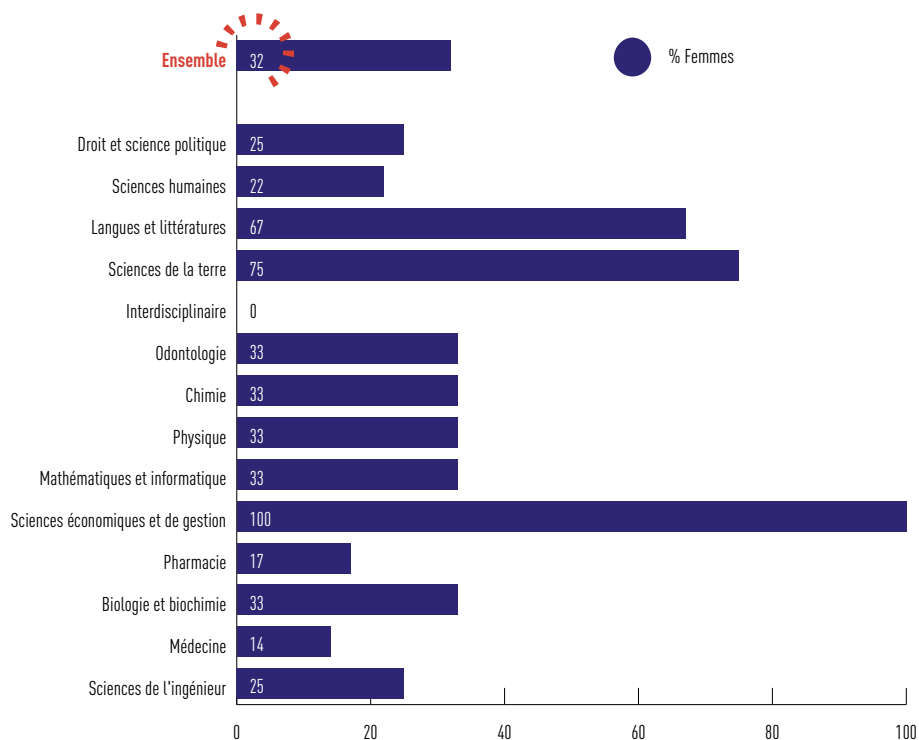


MESRI-DGRH, base Galaxie.

Champ : Les sections du CNU dont la composition résulte des élections de 2019 comprennent des membres élus et des membres nommés, avec des membres titulaires et des suppléants.

# Part des femmes dans la présidence des sections du CNU par groupes de disciplines en 2019

Un tiers des sections du CNU sont présidées par des femmes.



En 2019, les femmes président 32% des sections du CNU. Aucune d'entre elles ne préside les sections du groupe interdisciplinaire alors qu'elles composent 40% de ce groupe. 67% des sections du groupe langues et littératures sont présidées par des femmes lesquelles représentent 54% des effectifs.

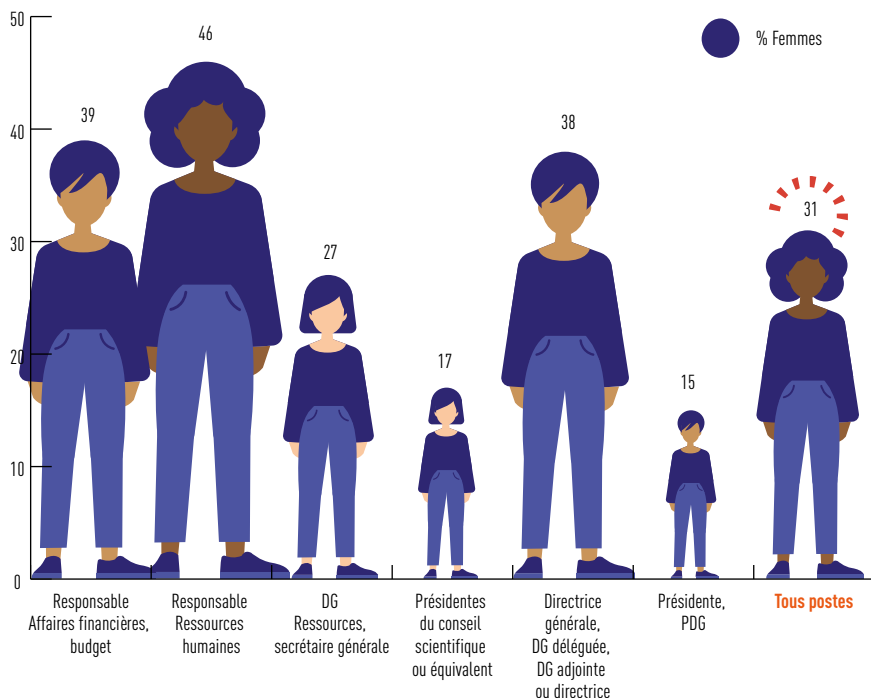
Note : la présidence des sections du CNU est assurée par des professeurs des universités.



MESRI-DGRH, base Galaxie.

# Part des femmes dans la gouvernance dans les organismes publics de recherche en décembre 2020

Moins d'un tiers des postes de direction des organismes de recherche confiés à des femmes.



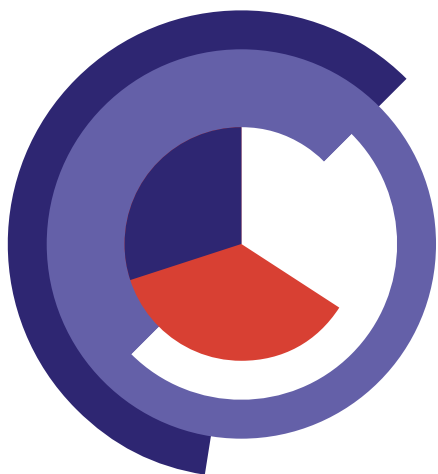
La direction des organismes de recherche est très majoritairement confiée à des hommes.



MESRI-DGESIP.

Champ : 8 EPIC, 6 EPST, 6 EPA, 1 EPSCP, 1 établissement public indépendant, 6 GIP et fondations ; organigrammes en vigueur au 31/12/2020.





40%

Dans la recherche publique,  
la part des chercheuses est  
plus élevée que dans la  
recherche en entreprise.

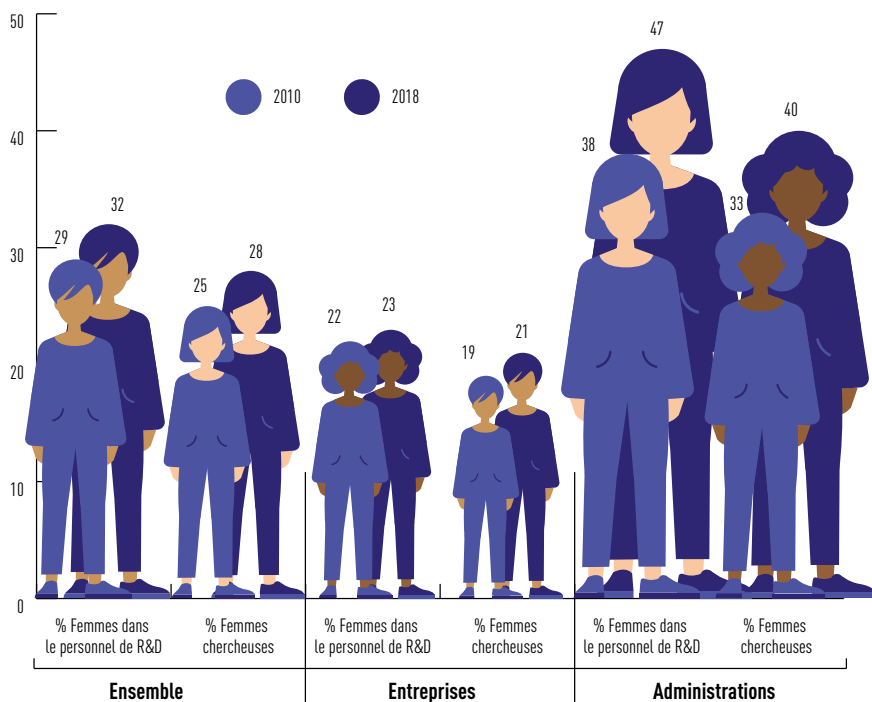


21%

Les personnels  
des établissements  
publics et privés  
de R&D

# Les femmes dans la recherche en France par secteur institutionnel en 2010 et 2018

La part de femmes progresse plus fortement dans la recherche publique que dans la recherche privée.



Note : les cinq secteurs institutionnels dans les statistiques de la R&D sont :

- l'État : les services ministériels et les établissements publics administratifs, civils et militaires ; les organismes publics de recherche (EPST, EPIC, EPA) ;
- l'enseignement supérieur : les universités et les établissements publics et privés d'enseignement supérieur (tous ministères de tutelle), les centres hospitaliers universitaires et les centres de lutte contre le cancer ;
- les associations : les fondations, les associations et les institutions sans but lucratif ;
- les entreprises publiques ou privées ;
- l'étranger.

L'ensemble des administrations regroupe l'État, l'enseignement supérieur et les associations.

MESRI-SIES, enquêtes sur les moyens consacrés à la R&D ; données 2018 semi-définitives.

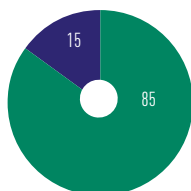
Champ : France entière, effectifs en personnes physiques au 31/12/2010 et 31/12/2018.

En 2010, les effectifs de «Centres hospitaliers (CHU, CLCC)» sont de sexe inconnu et une partie des effectifs de «Autres établissements d'enseignement supérieur» est de sexe inconnu.

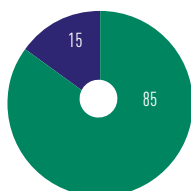
# Répartition des chercheuses et des chercheurs en entreprise selon le domaine de recherche en 2017

La spécialisation sexuée dans les filières de formation se poursuit dans l'entreprise.

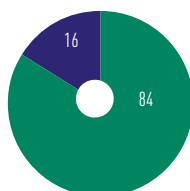
● % Femmes    ● % Hommes



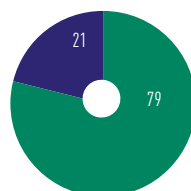
Mathématiques et informatique



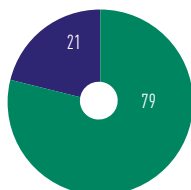
Sciences de l'ingénieur<sup>1</sup>



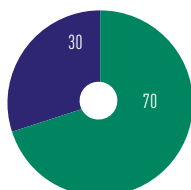
Sciences de l'ingénieur<sup>2</sup>



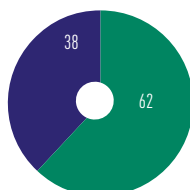
Sciences physiques



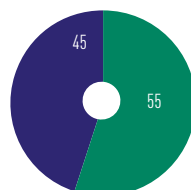
Gestion et encadrement de la R&D



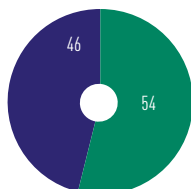
Sciences de la terre et environnement



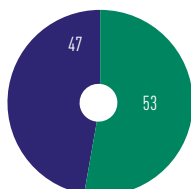
Sciences sociales



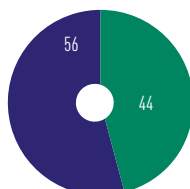
Chimie



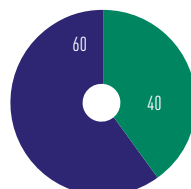
Sciences humaines



Sciences agricoles



Sciences biologiques



Sciences médicales



En 2017, dans le domaine des mathématiques et de l'informatique, 15% des chercheurs sont des femmes. Dans le domaine des sciences médicales, les femmes représentent 60% des chercheurs.

Note : Sciences de l'ingénieur 1 : génie électrique, électronique, informatique, automatique, traitement du signal, photonique, optronique.

Sciences de l'ingénieur 2 : génie civil, mécanique, génie des matériaux, acoustique, mécanique des milieux fluides, thermique, énergétique.

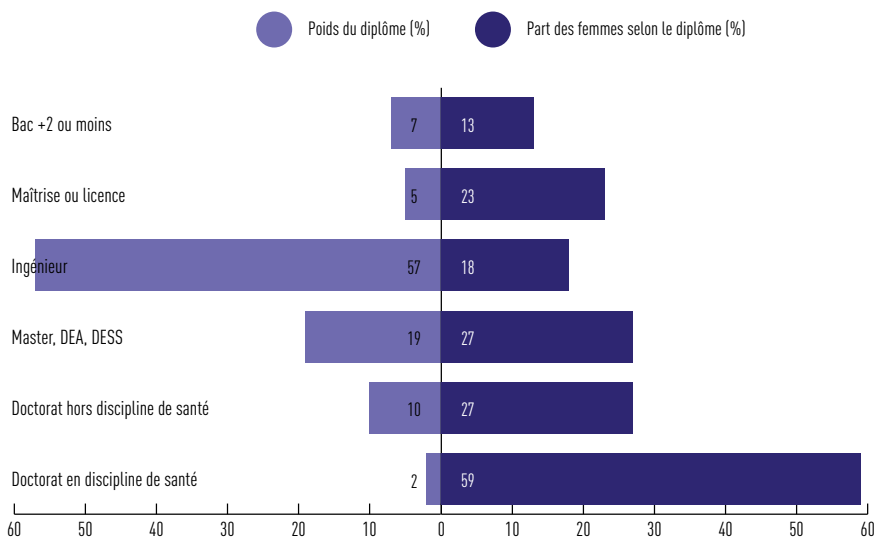


MESRI-SIES, enquêtes sur les moyens consacrés à la R&D, volet chercheurs 2017.

Champ : France entière, effectifs en personnes physiques au 31/12/2017.

# Répartition des chercheurs en entreprise et part des femmes selon le diplôme en 2017

Encore très peu d'ingénieures pour la R&D des entreprises.



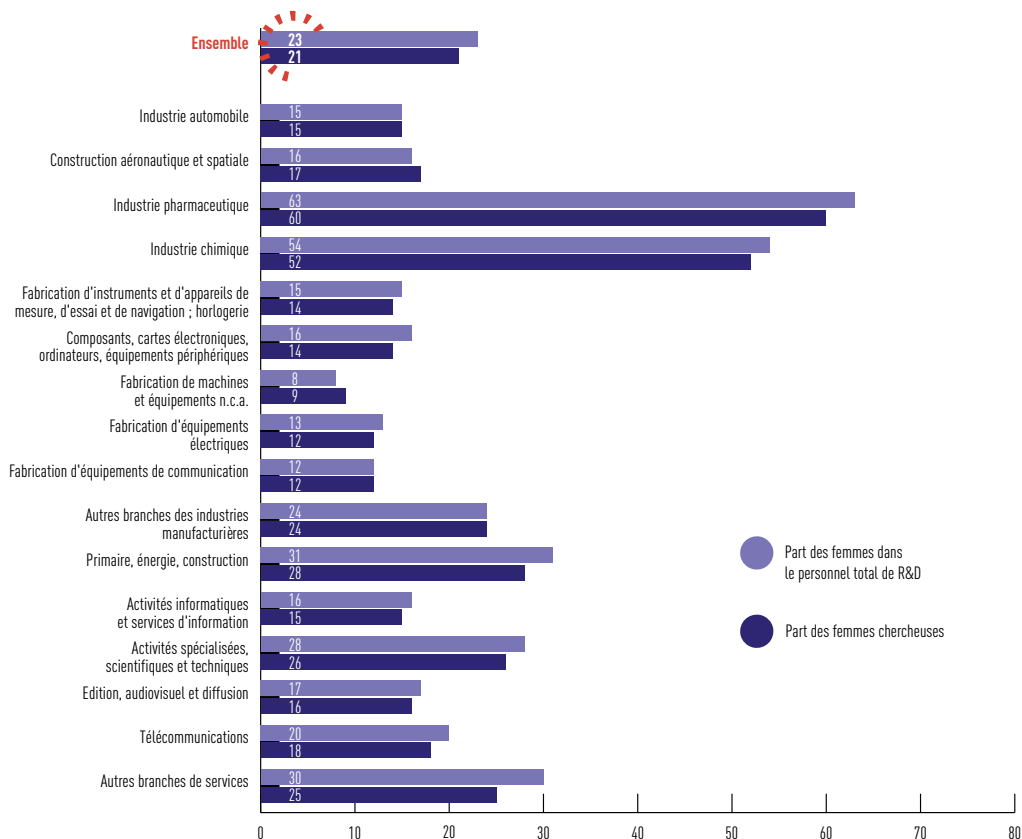
En 2017, 10% des chercheurs en entreprises sont titulaires d'un doctorat hors discipline de santé et, parmi eux, 27% sont des femmes. 57% des chercheurs en entreprises ont un diplôme d'ingénieur et, parmi eux, 18% sont des femmes.



MESRI-SIES, enquêtes sur les moyens consacrés à la R&D, volet chercheurs 2017.  
Champ : France entière, effectifs en personnes physiques au 31/12/2017.

# Part des femmes dans les effectifs en entreprise par branche d'activité de R&D en 2018

Pharmacie et chimie emploient plus de chercheuses que les autres secteurs d'activité.



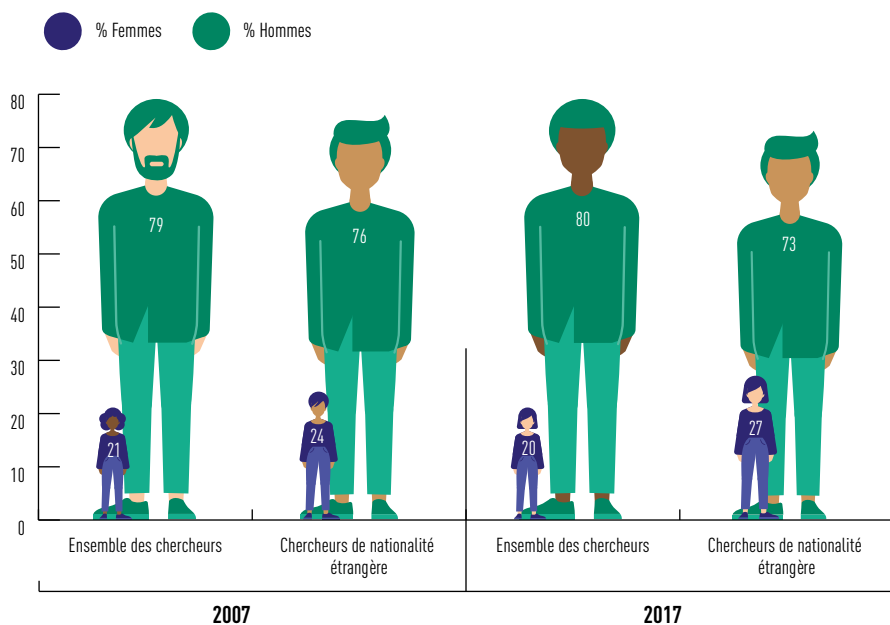
En 2018, les femmes représentent 63 % des effectifs de R&D dans l'industrie pharmaceutique et 20% dans les télécommunications. Elles occupent 52% des emplois de chercheurs dans l'industrie chimique et 15% dans l'industrie automobile.



MESRI-SIES, enquêtes sur les moyens consacrés à la R&D ; données 2018 semi-définitives.  
Champ : France entière, effectifs en personnes physiques au 31/12/2018.

# Les chercheuses et chercheurs de nationalité étrangère dans les entreprises de R&D en France en 2017

La part des femmes parmi les chercheurs de nationalité étrangère a progressé depuis 2007.



En 2017, 27% des chercheurs de nationalité étrangère dans les entreprises de R&D en France sont des femmes. Cette proportion a progressé de 3 points par rapport à 2007 alors qu'elle est stable pour l'ensemble des chercheurs.



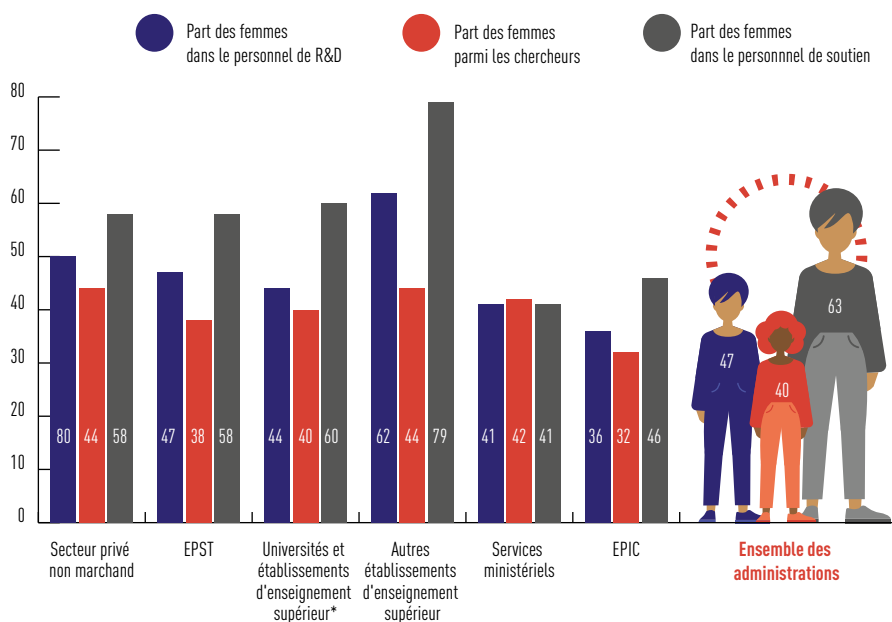
MESRI-SIES, enquêtes sur les moyens consacrés à la R&D, volet chercheurs 2017.

Champ : France entière, effectifs en personnes physiques au 31/12/2007 et 31/12/2017.



# Part des femmes dans le personnel de R&D des administrations selon le type d'établissement en 2018

Dans la recherche publique, les femmes sont surreprésentées parmi le personnel de soutien. Elles sont sous-représentées parmi les chercheurs.



En 2018, dans l'ensemble des administrations, 47% des personnels de R&D sont des femmes. Elles représentent 63% du personnel de soutien et 40% des chercheurs.



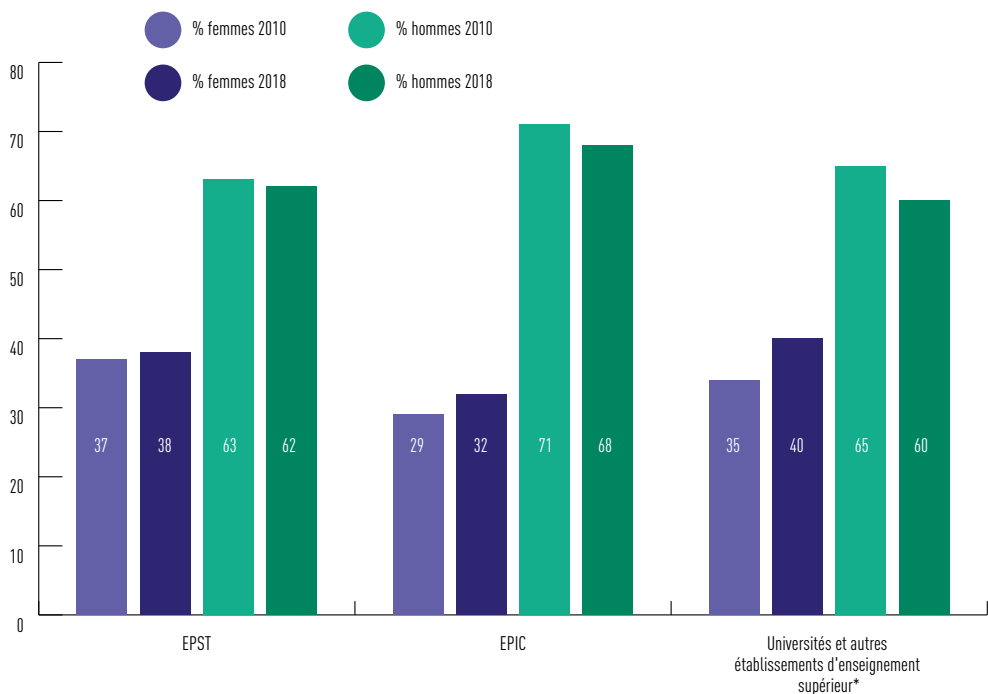
MESRI-SIES, enquêtes sur les moyens consacrés à la R&D.

Champ : France entière, effectifs en personnes physiques au 31/12/2018.

\* sous tutelle du MESRI.

# Part des femmes parmi les chercheurs des administrations en 2010 et en 2018

De 2010 à 2018, la part des femmes parmi les chercheurs des administrations a peu évolué.



En 2018 comme en 2010, la part des femmes parmi les chercheurs de la recherche publique est inférieure à 40%. Cette proportion a augmenté le plus fortement dans les universités et les établissements d'enseignement supérieur (+ 5 points).



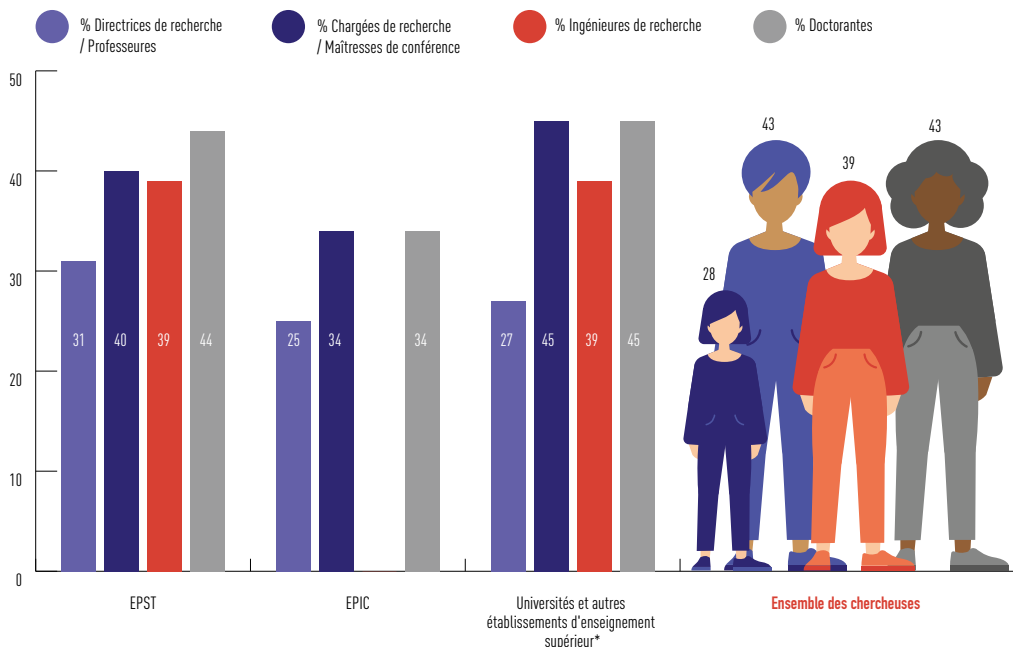
MESRI-SIES, enquêtes sur les moyens consacrés à la R&D.

Champ : France entière ; EPST, EPIC, universités et autres établissements de l'enseignement supérieur ; effectifs en personnes physiques au 31/12/2010 et 31/12/2018.

\* sous tutelle du MESRI.

# Part des femmes dans les différents corps de chercheurs des administrations en 2018

Dans les administrations, 43 % des chargés de recherche et des maîtres de conférence sont des femmes.




En 2018, seulement 28% des directeurs de recherches et des professeurs sont des femmes. Elles représentent néanmoins 43% des chargés de recherche et des doctorants.



MESRI-SIES, enquêtes sur les moyens consacrés à la R&D.

Champ : France entière ; EPST, EPIC, universités et autres établissements de l'enseignement supérieur ; effectifs en personnes physiques au 31/12/2018.

\* sous tutelle du MESRI.



En 2019, les lauréates  
du concours i-PhD dans  
les secteurs de l'agroalimen-  
taire, de la chimie,  
des matériaux et du spatial  
sont au nombre de 0.

Les brevets et  
les dispositifs de  
soutien à la R&D  
et à l'innovation

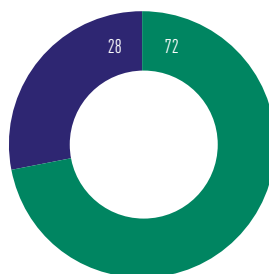
# Participation des femmes et des hommes dans les dispositifs d'incitation à la R&D et à l'innovation des entreprises

Un moindre recours des femmes aux dispositifs de soutien à la R&D et à l'innovation.



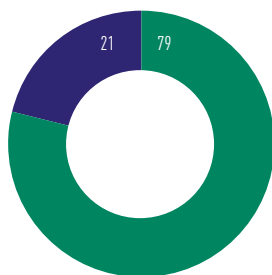
**Cifre — Doctorants bénéficiant d'une convention en 2019**

Source : ANRT-MESRI-SIES  
Champ : France entière.



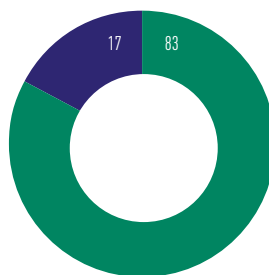
**Prix Pépîte — Lauréats en 2020**

Source : Dossier de presse, 7<sup>e</sup> prix Pépîte, tremplin pour l'entrepreneuriat étudiant, octobre 2020.  
Champ : Les 29 lauréats nationaux du prix Pépîte.



**i-Lab — Palmarès 2020**

Source : Dossier de presse, 22<sup>e</sup> concours d'innovation i-Lab, juillet 2020.  
Champ : France entière.

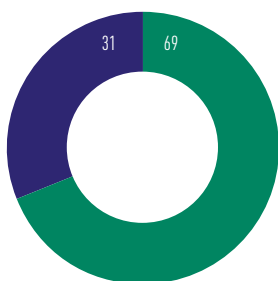


**i-PhD 2019**

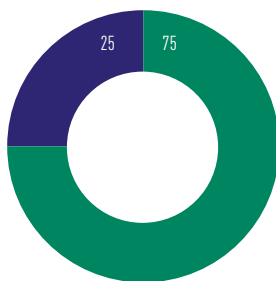
Source : MESRI, BPIFrance, 1<sup>re</sup> édition du concours d'innovation i-PhD, palmarès 2019.  
En 2019, 17 % des lauréats du concours d'innovation i-PhD sont des femmes.

# i-Lab - Part des femmes lauréates du concours national d'aide à la création d'entreprises de technologies innovantes par domaine technologique en 2020

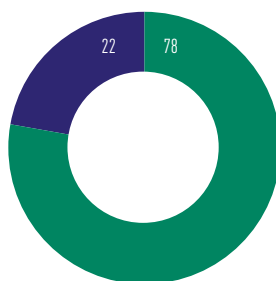
Les femmes sont plus présentes dans les domaines liés à la pharmacie et aux biotechnologies que dans l'électronique.



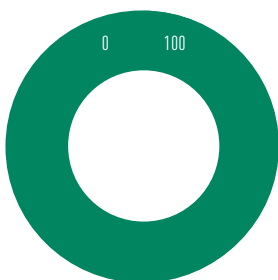
Biotechnologie et pharmacie



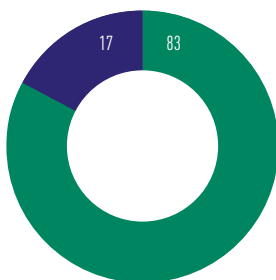
Chimie et environnement



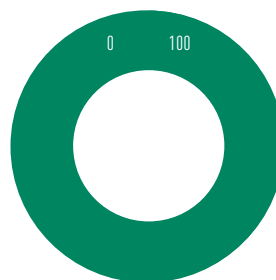
Technologies médicales



Matériaux, mécaniques et procédés industriels



Numérique, technologies logicielles et communication



Électronique, traitement du signal et instrumentation



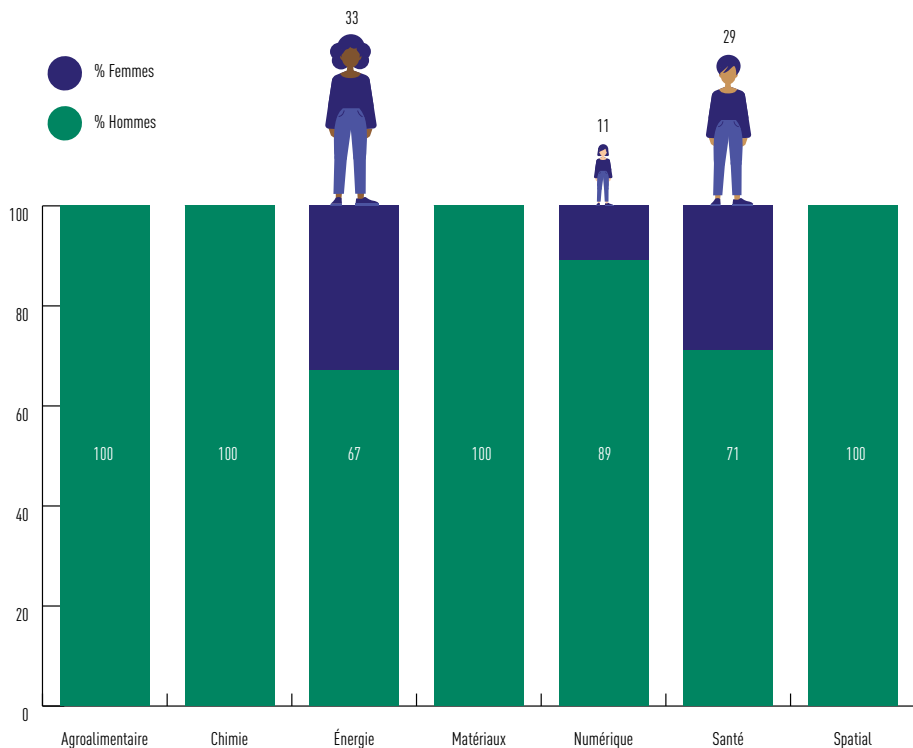
En 2020, les femmes représentent 31% des lauréats du concours i-Lab en pharmacie et biotechnologies.



Dossier de presse, 22<sup>e</sup> concours d'innovation i-Lab, juillet 2020.  
Champ : France entière.

# Part des femmes lauréates du concours d'innovation i-PhD par secteur en 2019

Peu de femmes lauréates.



En 2019, 33 % des lauréats du concours d'innovation i-PhD dans le secteur de l'énergie sont des femmes.

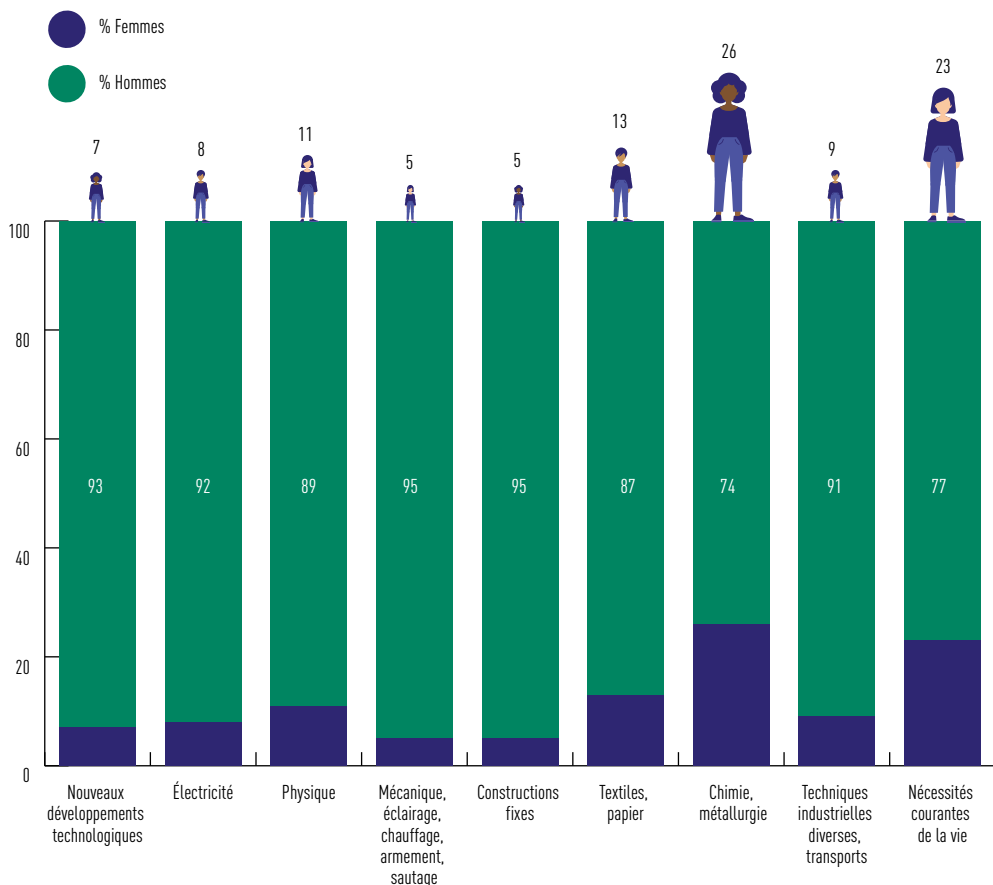


MESRI, BPIFrance, 1<sup>re</sup> édition du concours d'innovation i-PhD, palmarès 2019.  
Champ : France entière.



# Part des femmes inventrices selon le domaine technologique du brevet déposé en 2017

Relativement peu de femmes inventrices.



Parmi les 5 132 participations d'inventeurs ayant donné lieu en 2017 à une ou plusieurs demandes de brevet en France ou à l'étranger dans le domaine de la chimie et de la métallurgie, 26% ont été identifiées comme étant des participations de femmes.



Office européen des brevets, Patstat, Autumn 2019 ; retraitement MESRI-SIES.

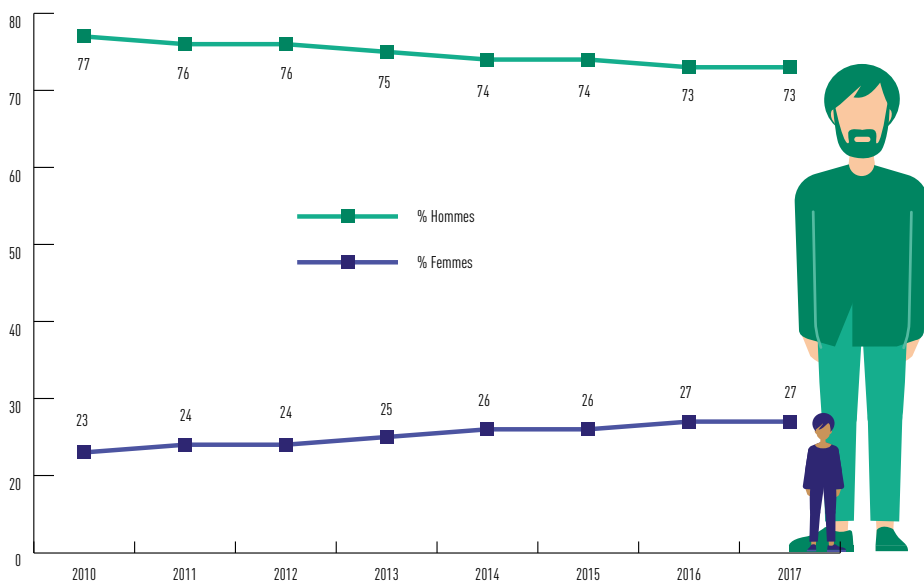
Champ : Familles de brevets ayant une date de premier dépôt entre le 1<sup>er</sup> janvier 2017 et le 31 décembre 2017 avec au moins un déposant français ; inventeurs avec une adresse française.

Note : Une famille de dépôts de demandes de brevets peut être attachée à plusieurs codes de classification technologique et, dans ce cas, elle est comptabilisée plusieurs fois.

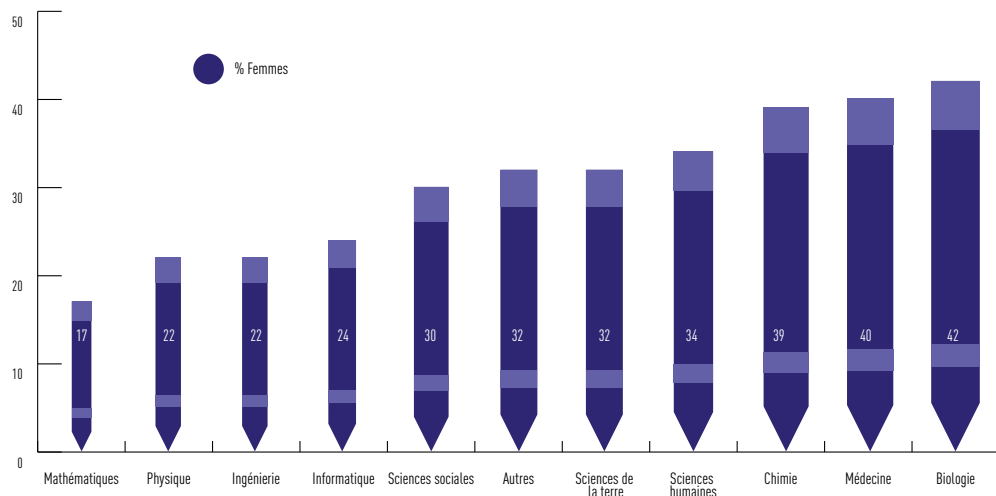
## Part des femmes dans les directions de thèses

Part des femmes parmi les directeurs de thèses entre 2010 et 2017

Faible progression de la présence des femmes comme directrices de thèses.



## Proportion de thèses encadrées par au moins une femme par champ disciplinaire entre 2010 et 2017



Sur les 14032 thèses soutenues entre 2010 et 2017 dans le domaine de la biologie, 42% ont été encadrées par au moins une femme.



Agence bibliographique de l'enseignement supérieur, [theses.fr](http://theses.fr) et [idref.fr](http://idref.fr) ; retraitement MESRI-SIES.  
Champ : Thèses soutenues entre 2010 et 2017.

# IUF

La promotion 2019 compte

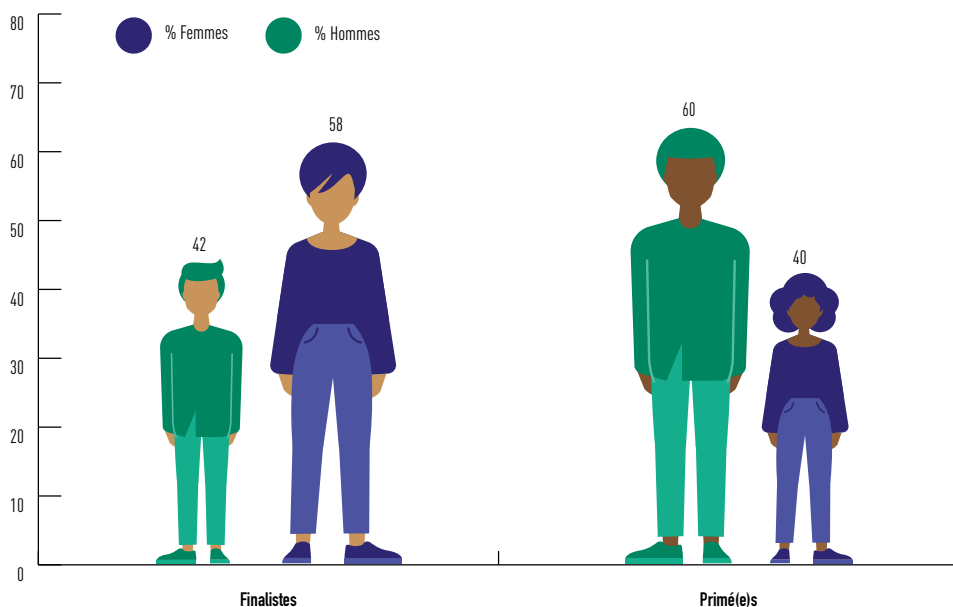
43% de femmes



# Les distinctions scientifiques

## Finalistes et lauréat(e)s du concours Ma Thèse en 180 secondes de 2015 à 2019

Les femmes sont en supériorité numérique parmi les finalistes du concours « MT180s », mais restent moins nombreuses parmi les lauréats.



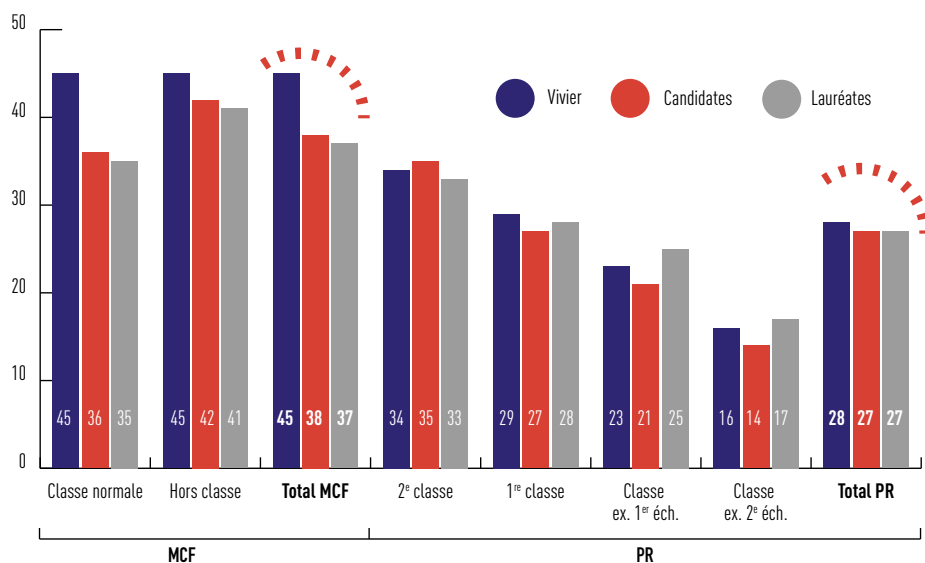
« Ma Thèse en 180s » permet aux doctorants de présenter leur sujet de recherche, en français et en termes simples, à un auditoire profane et diversifié. Chaque étudiant ou étudiante doit faire, en trois minutes, un exposé clair, concis et néanmoins convaincant sur son projet de recherche. Le tout avec l'appui d'une seule diapositive !



Conférence des présidents d'universités (CPU) et CNRS, MESRI-SIES #dataESR.  
Champ : France entière.

# Prime d'encadrement doctoral et de recherche (PEDR) — Part des femmes candidates et lauréates en 2019

La part des femmes est souvent plus importante dans l'effectif éligible que parmi les candidats et les lauréates.



En 2019, alors que 45% des MCF de classe normale sont des femmes, seulement 36% des candidats et 35% des lauréates sont des femmes. En revanche, ces écarts sont relativement plus faibles parmi les PR entre la proportion de femmes (28%), de candidates (27%) et de lauréates (27%).

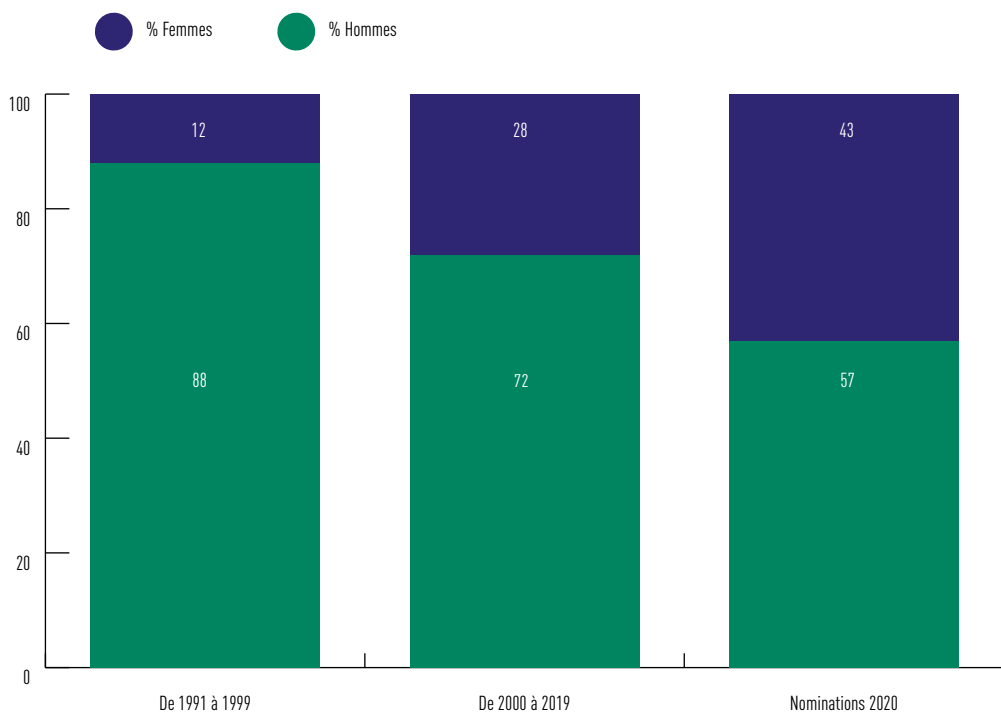


MESRI - DGRH A1-1 GALAXIE.

Champ : France entière, établissements d'enseignement supérieur et de recherche relevant du ministère en charge de l'enseignement supérieur et de la recherche ; effectifs en personnes physiques (PP).

# Les nominations à l'Institut universitaire de France de 1991 à 2020

La parité femmes hommes désormais à l'œuvre parmi les membres de l'IUF.



Les membres de l'IUF sont nommés pour une durée de 5 ans. Ils peuvent être nommés en tant que junior (pour les moins de 40 ans) ou senior. Depuis 2013, le nombre de postes ouverts chaque année est fixé à 110, soit 70 membres juniors et 40 membres seniors. En 2020, 47% des nouveaux membres juniors sont des femmes.



MESRI-SIES, #dataESR, février 2021.

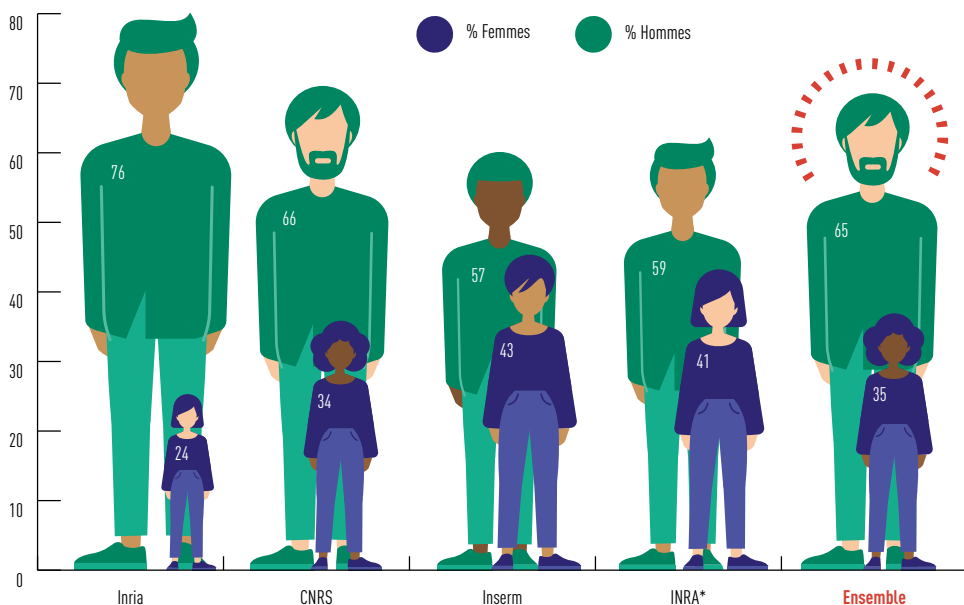
Champ : 4 EPST - CNRS, INRA\*, Inria, Inserm.

\* Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020, l'INRA a fusionné avec l'Irstea pour devenir l'INRAE.



# Lauréates et lauréats des récompenses scientifiques octroyées par les organismes de recherche en France de 2000 à 2020

Les distinctions scientifiques sont encore très majoritairement accordées à des hommes, surtout dans les domaines scientifiques.



Entre 2000 et 2020, quatre organismes publics de recherche ont accordé 1642 distinctions dont 35% à des femmes.



MESRI-SIES, #dataESR, février 2021.

Champ : 4 EPST - CNRS, INRA\*, Inria, Inserm.

\* Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020, l'INRA a fusionné avec l'Irstea pour devenir l'INRAE.

# Trophées Étoiles de l'Europe : coordinatrices et coordinateurs depuis 2013

Pas de parité dans la coordination des projets récompensés.



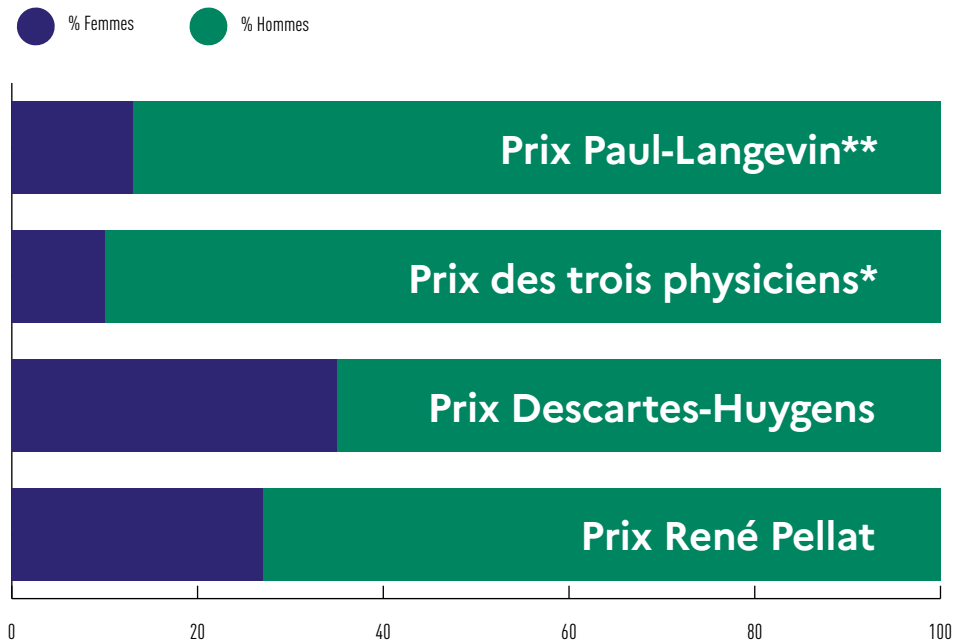
En 2020, les 12 trophées récompensent 4 femmes coordinatrices de projet et 8 hommes coordinateurs de projet. Les trophées des Étoiles de l'Europe sont décernés par le ministère en charge de l'enseignement supérieur et de la recherche. Ils valorisent les équipes de chercheurs pour leur engagement européen et leur travail de coordination de projets.



MESRI, département de l'accompagnement des opérateurs de l'ESR.

# Lauréates et lauréats de grands prix scientifiques décernés en France de 2000 à 2020

Quatre prix scientifiques prestigieux attribuent 76% de leurs distinctions à des hommes.



\* De 2000 à 2019

\*\* De 2000 à 2017



Le prix René-Pellat est attribué à un-e jeune chercheur/euse ayant réalisé un travail exemplaire en physique des plasmas et récompense des travaux d'intérêt aussi bien fondamental qu'appliqué. Le Prix Descartes-Huygens récompense deux scientifiques de niveau international, un français choisi par l'Académie royale néerlandaise des arts et des sciences et un néerlandais sélectionné par l'Académie des sciences française, "pour leurs travaux et leur contribution à la coopération franco-néerlandaise". Le Prix des trois physiciens est un prix de physique décerné par l'École normale supérieure de Paris (ENS Paris) et la Fondation Eugène-Bloch. Le Prix Paul-Langevin est destiné à récompenser un(e) physicien(ne) en milieu de carrière pour un travail de fond en physique théorique.



Société Française de Physique, École normale supérieure de Paris (ENS Paris), Institut de France, Académie des Sciences, février 2021. Traitement MESRI-SIES.

# GLOSSAIRE

<b>ANR</b>	Agence nationale de la recherche.
<b>Activités à haut niveau de savoir</b>	Sont définies comme étant des activités pour lesquelles les employés, diplômés de l'enseignement supérieur (niveaux 5 et 6 de la Cite 97 et niveaux 5 à 8 de la Cite 2011) représentent plus de 33 % de l'emploi total dans ces mêmes activités. Le taux d'emploi total est calculé pour la population âgée de 15 à 64 ans. En anglais : <i>Knowledge Intensive Activity (KIA)</i> .
<b>Carrières scientifiques – Étapes</b>	Le Cadre européen pour les carrières scientifiques (2011) établit quatre profils de chercheurs : • <b>R1</b> : chercheur de premier niveau (jusqu'au doctorat) • <b>R2</b> : chercheur reconnu (docteur ou équivalent pas totalement indépendant) • <b>R3</b> : chercheur confirmé (chercheur indépendant) • <b>R4</b> : chercheur principal/chef de file (chercheur éminent dans son domaine).
<b>Chercheurs</b>	Spécialistes travaillant à la conception ou à la création de connaissances, de produits, de procédés, de méthodes et de systèmes nouveaux. Cette catégorie regroupe les chercheurs et ingénieurs de R&D. Inclue également les doctorants financés (dont les bénéficiaires d'une convention Cifre) et les personnels de haut niveau ayant des responsabilités d'animation des équipes de recherche.
<b>Cifre</b>	Conventions industrielles de formation par la recherche.
<b>Classification internationale type de l'éducation (Cite 2011)</b>	Classification internationale (Unesco) permettant de produire des statistiques comparables sur l'enseignement et la formation, et de répartir les effectifs scolarisés, les flux de diplômés, les ressources humaines et financières selon une échelle commune de niveaux d'enseignement. Elle sert également à répartir la population par niveau d'études. Les études prises en compte sont celles couronnées de succès et sanctionnées par un diplôme : les personnes ayant au moins le niveau Cite 3 possèdent ainsi en France au moins un CAP, un BEP ou un baccalauréat. • <b>Cite 0</b> : Éducation de la petite enfance • <b>Cite 1</b> : Primaire • <b>Cite 2</b> : Enseignement secondaire (1 <sup>er</sup> cycle) • <b>Cite 3</b> : Enseignement secondaire (2 <sup>e</sup> cycle) • <b>Cite 4</b> : Enseignement post-secondaire non supérieur • <b>Cite 5</b> : Enseignement supérieur de cycle court • <b>Cite 6</b> : Licence ou équivalent • <b>Cite 7</b> : Master ou équivalent • <b>Cite 8</b> : Doctorat ou équivalent En anglais : <i>International Standard Classification of Education (ISCED)</i> .
<b>CNRS</b>	Centre national de la recherche scientifique.
<b>CNU</b>	Conseil national des universités.
<b>Conseils centraux de l'université</b>	Sont composés du conseil d'administration (CA), du conseil des études et de la vie universitaire (CEVU) et du conseil scientifique (CS).
<b>CPGE</b>	Classes préparatoires aux grandes écoles. Préparent en 2 ans les étudiants aux concours d'entrée dans les grandes écoles et les écoles d'ingénieurs.
<b>Emplois dans la carrière académique</b>	• <b>A</b> : Grade/poste plus élevé auquel des travaux de recherche sont menés • <b>B</b> : Grade/poste occupé par des chercheurs confirmés • <b>C</b> : Premier grade/poste dans lequel un doctorant nouvellement qualifié serait normalement recruté. Source : <i>Women in Science (WIS)</i> .
<b>Emploi stable</b>	Correspond à la part des diplômés en emploi sous CDI, sous statut de la Fonction publique ou en qualité de travailleur indépendant.
<b>Enseignant-chercheur</b>	Enseignant titulaire qui partage statutairement son activité entre l'enseignement supérieur et la recherche scientifique et qui exerce cette activité au sein d'un établissement d'enseignement supérieur. Il existe deux corps d'enseignants chercheurs : le corps des Maîtres de conférences ou assimilés et le corps des Professeurs des universités ou assimilés.
<b>EPST</b>	Établissements publics à caractère scientifique et technologique.
<b>Génération</b>	Ensemble des personnes nées lors d'une année civile. La génération est donc une cohorte particulière, celle des individus ayant la naissance comme événement commun, une année donnée.
<b>IFSTTAR</b>	Institut français des sciences et technologies des transports, de l'aménagement et des réseaux.
<b>i-Lab</b>	Concours d'innovation i-Lab.
<b>Ined</b>	Institut national d'études démographiques.
<b>Ingénieurs</b>	Voir <i>scientifiques et ingénieurs</i> .
<b>Inria</b>	Institut national de recherche en informatique et en automatique.
<b>Inserm</b>	Institut national de la santé et de la recherche médicale.

<b>Insertion professionnelle</b>	Concept qui renvoie à "un processus dynamique qui caractérise le passage du système éducatif à une position d'activité relativement stabilisée dans le marché du travail" ( <i>Mansuy et al., 2001</i> ).
<b>IRD</b>	Institut de recherche pour le développement.
<b>IRSTEA</b>	Institut national de recherche en sciences et technologies pour l'environnement et l'agriculture.
<b>IUT</b>	Institut universitaire de technologie. La finalité principale des études en IUT est de mener au diplôme universitaire de technologie (DUT).
<b>MESRI</b>	Ministère de de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.
<b>Niveau de formation</b>	Désigne la dernière année d'études accomplie (ou fréquentée, selon la préférence des pays) dans le niveau le plus élevé auquel une personne est parvenue dans le système d'enseignement du pays où elle a fait ses études. Deux principales nomenclatures, nationale et internationale, servent à répartir les élèves ou la population selon leur niveau de formation (nomenclature Cite).
<b>Parcoursup</b>	Plateforme nationale de préinscription en première année de l'enseignement supérieur en France, permettant de recueillir et de gérer les vœux d'affectation des futurs étudiants de l'enseignement supérieur.
<b>Parité</b>	Concept d'égalité d'état ou d'équivalence fonctionnelle. La parité femmes-hommes consiste en une égalité de traitement et de conditions. Désigne ici l'objectif d'égalité des sexes dans les conditions de travail, les salaires et l'accès aux responsabilités sociales et politiques.
<b>Personnel de soutien à la recherche</b>	Regroupe les techniciens qui participent à la R&D en exécutant des tâches scientifiques et techniques ou d'autres travaux, généralement sous le contrôle des chercheurs, les personnels ouvriers spécialement affectés aux travaux de R&D et les personnels affectés aux tâches administratives liées aux travaux de R&D.
<b>Personnel de recherche</b>	Comprend les chercheurs et les personnels de soutien à la recherche.
<b>Plafond de verre</b>	Désigne une forme particulière d'inégalité entre les femmes et les hommes dans les organisations, celle qui concerne l'accès aux postes de pouvoir ( <i>in</i> Jacqueline Lauffer et Pierre Muller, "Le plafond de verre dans l'administration, enjeux et démarches de changement", <u>Politiques et management public</u> ). En anglais : <i>Glass Ceiling Index (GCI)</i> .
<b>Plan d'égalité des sexes</b>	Ensemble cohérent des dispositions et des actions visant à assurer l'égalité des sexes.
<b>Population active</b>	Ensemble des personnes qui déclarent exercer ou chercher à exercer une activité professionnelle rémunérée.
<b>Présidence d'université</b>	Un président d'université est la personne dirigeant une université. Élu à la majorité absolue par les membres élus du conseil d'administration pour un mandat de 4 ans, il préside les 3 conseils d'université.
<b>Recherche publique</b>	Regroupe différents types d'organismes et d'établissements : <ul style="list-style-type: none"> <li>• les établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel (EPSCP)</li> <li>• les établissements publics à caractère scientifique et technologique (EPST)</li> <li>• les établissements publics à caractère industriel et commercial (EPIC)</li> <li>• les établissements publics de recherche et d'enseignement supérieur et assimilés (grandes écoles, écoles d'ingénieurs, etc.)</li> <li>• les institutions sans but lucratif (ISBL) et les fondations.</li> </ul>
<b>Ressources humaines en science et technologie (RHST)</b>	Ensemble des personnes qui ont fait des études complètes de troisième cycle (niveaux 5 à 8 de la Cite 2011). En anglais : <i>Human resources in science and technology (HRST)</i> – Source : OCDE/Eurostat, « La mesure des activités scientifiques et technologiques. Manuel sur la mesure des ressources humaines consacrées à la science et à la technologie : " <i>Manuel de Canberra</i> ". »
<b>Scientifiques et ingénieurs</b>	« Le groupe "scientifiques et ingénieurs" comprend les personnes qui, travaillant en cette qualité, utilisent ou produisent des connaissances scientifiques et des principes d'ingénierie ou de technologie, c'est-à-dire les personnes ayant reçu une formation scientifique ou technique (S-T) qui exercent professionnellement des activités S-T ainsi que les administrateurs et les cadres supérieurs qui dirigent l'exécution d'activités S-T. Dans le cas des activités de R-D, les "scientifiques" sont des chercheurs et assistants de recherche qui travaillent aussi bien dans le domaine des sciences exactes et naturelles que dans celui des sciences sociales et humaines. » ( <i>manuel de Canberra</i> )
<b>Taux d'emploi</b>	Rapport entre la population active occupée et la population en âge de travailler (15-64 ans).
<b>Taux d'insertion professionnelle</b>	Part des diplômés occupant un emploi, quel qu'il soit, sur l'ensemble des diplômés présents sur le marché du travail, en emploi ou au chômage.
<b>UE28</b>	Pays de l'Union européenne du 1 <sup>er</sup> juillet 2013 au 31 décembre 2020 : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède.

# INDEX

## DES FIGURES

### L'Union européenne et divers pays membres de l'OCDE

6. Part des personnes âgées de 25 à 34 ans ayant terminé avec succès des études supérieures en 2019 et en 2010
7. Emploi dans les activités à haut niveau de savoir par sexe en 2010 et 2018
8. Taux d'emploi des titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur en 2010 et 2019
9. Part des scientifiques et des ingénieurs dans la population active âgée de 25 à 34 ans de l'Union européenne en 2010 et 2019
10. Part des femmes parmi les chercheurs dans le monde en 2010 et 2018
11. Part des femmes et des hommes chercheurs en mobilité internationale en 2016
12. Part des femmes parmi les chercheurs en entreprise dans l'Union européenne en 2011 et 2018
13. Le plafond de verre dans l'enseignement supérieur dans les pays de l'Union européenne en 2016
14. Part des femmes et des hommes au cours d'une carrière universitaire type et dans une carrière universitaire type en sciences et en sciences de l'ingénieur entre 2013 et 2016

### Les étudiantes et les étudiants dans l'enseignement supérieur

18. Part des bacheliers dans une génération selon la filière et le sexe entre 2000 et 2019
19. Diplôme le plus élevé obtenu selon l'âge et le sexe en 2009 et 2019
20. Vœux et admission des étudiantes en poursuite d'études dans l'enseignement supérieur en 2020
21. Part des boursières et des boursiers sur critères sociaux selon le sexe et la formation suivie en 2019-2020
22. Part des femmes diplômées en cursus master dans les universités selon les disciplines en 2008-2009 et 2018-2019
23. Part des femmes dans les principales formations d'enseignement supérieur en 2009-2010 et 2019-2020
24. Part des femmes dans les disciplines scientifiques à l'université en 2009-2010 et 2019-2020
25. Part des femmes diplômées d'un titre d'ingénieur entre 2000 et 2019
26. Nombre de doctorantes et de doctorants en première inscription et lors de la soutenance en 2010 et 2020

27. Part des femmes dans le dispositif Cifre par domaine scientifique en 2013 et 2019
28. Insertion professionnelle en 2019 des diplômés 2017 d'un master de l'université
29. Insertion professionnelle en 2019 des diplômés 2017 d'un master de l'université - Salaire net mensuel médian
30. Situation professionnelle des diplômés de doctorat en 2014, trois ans après l'obtention de leur diplôme
31. Mobilité internationale des docteurs diplômés en 2014 et en emploi trois ans après l'obtention de leur doctorat en France
32. Salaires mensuels médians en 2018, 1 an et 5 ans après la fin d'un contrat Cifre

### Les personnels de l'enseignement supérieur relevant du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation

36. Personnels enseignants titulaires en activité dans l'enseignement supérieur en 2019
37. Part des femmes dans les personnels non-enseignants selon les filières en 2019
38. Part des femmes parmi les enseignants-chercheurs en fonction dans l'enseignement supérieur entre 1992 et 2019
39. Part des femmes enseignantes-chercheuses titulaires dans la filière universitaire par discipline (groupe CNU) en 2019
40. Part des femmes chercheuses dans les organismes de recherche par discipline en 2019
41. Nombre de candidats rapporté au nombre de postes proposés au recrutement 2019 des enseignants-chercheurs par groupe de disciplines et par sexe
42. Part des femmes candidates et lauréates lors des principales étapes de la carrière des enseignants-chercheurs en 2019
43. Part des femmes selon le corps et le grade des enseignants-chercheurs par grande discipline en 2019
44. Écarts de salaires entre les femmes et les hommes dans les EPST par corps en 2018
45. Part des femmes et des hommes en CDD selon le niveau de qualification entre 2014 et 2019

## La gouvernance des instances de l'enseignement supérieur et de la recherche

- 48. Répartition par emploi des femmes exerçant des fonctions de direction ou d'encadrement contribuant aux missions du MEN et du MESRI en 2019
- 49. Rectrices et recteurs en janvier 2021
- 50. Présidence des établissements publics d'enseignement supérieur par voie d'élection et par voie de nomination au 1<sup>er</sup> janvier 2021
- 51. Part des femmes dans la direction des composantes de formation et de recherche en 2019
- 52. Part des femmes composant les sections du Conseil national des universités par corps et par groupes de discipline en 2019
- 53. Part des femmes dans la présidence des sections du CNU par groupes de disciplines en 2019
- 54. Part des femmes dans la gouvernance dans les organismes publics de recherche en décembre 2020

## Les personnels des établissements publics et privés de R&D

- 58. Les femmes dans la recherche en France par secteur institutionnel en 2010 et 2018
- 59. Répartition des chercheuses et des chercheurs en entreprise selon le domaine de recherche en 2017
- 60. Répartition des chercheurs en entreprise et part des femmes selon le diplôme en 2017
- 61. Part des femmes dans les effectifs en entreprise par branche d'activité de R&D en 2018
- 62. Les chercheuses et chercheurs de nationalité étrangère dans les entreprises de R&D en France en 2017
- 63. Part des femmes dans le personnel de R&D des administrations selon le type d'établissement en 2018
- 64. Part des femmes parmi les chercheurs des administrations en 2010 et en 2018
- 65. Part des femmes dans les différents corps de chercheurs des administrations en 2018

## Les brevets et les dispositifs de soutien à la R&D et à l'innovation

- 68. Participation des femmes et des hommes dans les dispositifs d'incitation à la R&D et à l'innovation des entreprises
- 69. i-Lab - Part des femmes lauréates du concours national d'aide à la création d'entreprises de technologies innovantes par domaine technologique en 2020
- 70. Part des femmes lauréates du concours d'innovation i-PhD par secteur en 2019
- 71. Part des femmes inventrices selon le domaine technologique du brevet déposé en 2017
- 72. Part des femmes dans les directions de thèses

## Les distinctions scientifiques

- 76. Finalistes et lauréat(e)s du concours Ma Thèse en 180 secondes de 2015 à 2019
- 77. Prime d'encadrement doctoral et de recherche (PEDR) — Part des femmes candidates et lauréates en 2019
- 78. Les nominations à l'Institut universitaire de France de 1991 à 2020
- 79. Lauréates et lauréats des récompenses scientifiques octroyées par les organismes de recherche en France de 2000 à 2020
- 80. Trophées Étoiles de l'Europe : coordinatrices et coordinateurs depuis 2013
- 81. Lauréates et lauréats de grands prix scientifiques décernés en France de 2000 à 2020

# POUR EN SAVOIR+

## **She Figures 2015**

→ [ec.europa.eu/research/swafs/pdf/pub\\_gender\\_equality/she\\_figures\\_2015-final.pdf](http://ec.europa.eu/research/swafs/pdf/pub_gender_equality/she_figures_2015-final.pdf)

## **Gaps in Research and Innovation - Infographic on Gender Equality in Research and Innovation**

→ [ec.europa.eu/research/swafs/pdf/pub\\_gender\\_equality/closing\\_gender\\_gaps\\_infographics.pdf](http://ec.europa.eu/research/swafs/pdf/pub_gender_equality/closing_gender_gaps_infographics.pdf)

## **Femmes et hommes, l'égalité en question, Insee Références, Édition 2017**

→ [insee.fr/fr/statistiques/2586548](http://insee.fr/fr/statistiques/2586548)

## **Les inégalités professionnelles entre femmes et hommes, Dares, Focus, juin 2019**

→ [dares.travail-emploi.gouv.fr/publications/les-inegalites-professionnelles-entre-femmes-et-hommes](http://dares.travail-emploi.gouv.fr/publications/les-inegalites-professionnelles-entre-femmes-et-hommes)

## **Vers l'égalité réelle entre les femmes et les hommes, Chiffres clés, Édition 2018**

→ [egalite-femmes-hommes.gouv.fr/publications/droits-des-femmes/egalite-entre-les-femmes-et-les-hommes/vers-legalite-reelle-entre-les-femmes-et-les-hommes-chiffres-cles-edition-2018](http://egalite-femmes-hommes.gouv.fr/publications/droits-des-femmes/egalite-entre-les-femmes-et-les-hommes/vers-legalite-reelle-entre-les-femmes-et-les-hommes-chiffres-cles-edition-2018)

## **L'état de l'emploi scientifique en France, Édition 2020**

→ [cache.media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/2020/87/8/Etat\\_emploi\\_scientifique\\_2020\\_1341878.pdf](http://cache.media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/2020/87/8/Etat_emploi_scientifique_2020_1341878.pdf)

## **Bilan social 2018-2019 du MESRI, Enseignement supérieur et Recherche, Statistiques, publications annuelles, Édition 2018-19**

→ [cache.media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/Bilan\\_social/93/5/Bilan\\_social\\_ESR\\_2018\\_019\\_1365935.pdf](http://cache.media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/Bilan_social/93/5/Bilan_social_ESR_2018_019_1365935.pdf)

## **Filles et garçons sur le chemin de l'égalité, de l'école à l'enseignement supérieur, Édition 2020**

→ [education.gouv.fr/filles-et-garcons-sur-le-chemin-de-l-egalite-de-l-ecole-l-enseignement-superieur-edition-2020-289508](http://education.gouv.fr/filles-et-garcons-sur-le-chemin-de-l-egalite-de-l-ecole-l-enseignement-superieur-edition-2020-289508)

## **Les docteurs ingénieurs : le choix d'une insertion professionnelle dans le secteur privé, Note d'information n°13, Septembre 2020**

→ [cache.media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/2020/38/2/NI\\_13\\_Docteurs\\_ingenieurs\\_1329382.pdf](http://cache.media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/2020/38/2/NI_13_Docteurs_ingenieurs_1329382.pdf)

## **Mobilité internationale des jeunes docteurs en emploi, Note d'information n° 13, Octobre 2019**

→ [cache.media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/2019/11/6/NI19\\_13\\_1196116.pdf](http://cache.media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/2019/11/6/NI19_13_1196116.pdf)

## **Les inégalités femmes/hommes dans l'insertion professionnelle des diplômés de master, Note d'information n°6, septembre 2016**

→ [cache.media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/2016/77/2/NI\\_16.06-Inegalites\\_femmes-hommes\\_IP\\_master-num\\_625772.pdf](http://cache.media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/2016/77/2/NI_16.06-Inegalites_femmes-hommes_IP_master-num_625772.pdf)

## **La situation des femmes universitaires dans l'enseignement supérieur en 2015, MESRI, Note de la DGRH, Enseignement supérieur, Mai 2017**

→ [cache.media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/statistiques/45/7/Note\\_de\\_la\\_DGRH\\_n2\\_mai\\_2017\\_La\\_situation\\_des\\_femmes\\_dans\\_l\\_enseignement\\_superieur\\_en\\_2015\\_779457.pdf](http://cache.media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/statistiques/45/7/Note_de_la_DGRH_n2_mai_2017_La_situation_des_femmes_dans_l_enseignement_superieur_en_2015_779457.pdf)



## **Rapport de situation comparée 2015 relatif à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes du ministère de l'Éducation nationale, de la Recherche et de l'Innovation**

→ [cache.media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/statistiques/90/7/Rapport de situation comparee MESR\\_2015\\_2016\\_827907.pdf](https://cache.media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/statistiques/90/7/Rapport_de_situation_comparee_MESR_2015_2016_827907.pdf)

## **Chercheuses-chercheurs : des stéréotypes de genre dès les formations, Note d'Information Enseignement supérieur & Recherche, 2015**

→ [enseignementsup-recherche.gouv.fr/reperes/telechar/ni/ni1303.pdf](https://enseignementsup-recherche.gouv.fr/reperes/telechar/ni/ni1303.pdf)

## **Les chercheurs de nationalité étrangère dans les entreprises en France en 2015**

→ [publication.enseignementsup-recherche.gouv.fr/eesr/FR/T864/les chercheurs en entreprises](https://publication.enseignementsup-recherche.gouv.fr/eesr/FR/T864/les_chercheurs_en_entreprises)

## **L'état de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation en France, mai 2020**

→ [enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid151891/l-etat-de-l-enseignement-superieur-de-la-recherche-et-de-l-innovation-en-france-n-13-mai-2020.html](https://enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid151891/l-etat-de-l-enseignement-superieur-de-la-recherche-et-de-l-innovation-en-france-n-13-mai-2020.html)

## **Repères et références statistiques sur les enseignements, la formation et la recherche, Édition 2020**

→ [education.gouv.fr/reperes-et-references-statistiques-2020-1316](https://education.gouv.fr/reperes-et-references-statistiques-2020-1316)

## **Données statistique sur la R&D en France, site Repères**

→ [enseignementsup-recherche.gouv.fr/reperes](https://enseignementsup-recherche.gouv.fr/reperes)

## **Données sur tous les types de personnels enseignants de l'Enseignement supérieur, qu'ils soient titulaires, stagiaires ou non permanents, Statistiques et analyses**

→ [enseignementsup-recherche.gouv.fr/pid24748/statistiques-analyses.html](https://enseignementsup-recherche.gouv.fr/pid24748/statistiques-analyses.html)

## **MEN-MESRI, Études et statistiques de la DGRH**

→ [enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid118435/bilans-et-statistiques.html](https://enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid118435/bilans-et-statistiques.html)

## **Études et Statistiques de la Depp**

→ [education.gouv.fr/etudes-et-statistiques-1145](https://education.gouv.fr/etudes-et-statistiques-1145)

## **ScanR-Moteur de la Recherche et de l'Innovation**

→ [scanr.enseignementsup-recherche.gouv.fr](https://scanr.enseignementsup-recherche.gouv.fr)

## **Site DATA ESR**

→ [data.enseignementsup-recherche.gouv.fr](https://data.enseignementsup-recherche.gouv.fr)

## **Cartographie des cellules de lutte contre les violences sexistes et sexuelles**

→ [mesr.opendatasoft.com/explore/dataset/fr-esr-cartographie\\_cellules\\_lutte\\_contre\\_violences\\_sexistes\\_sexuelles/information](https://mesr.opendatasoft.com/explore/dataset/fr-esr-cartographie_cellules_lutte_contre_violences_sexistes_sexuelles/information)

# Ont contribué à cet ouvrage



## MESRI-SIES

Malcolm Ali Fils, Magali Badonnel, Thomas Balcone,  
Mathieu Baudry, Constance Boulard, Pierre Boulet,  
Carine Burricand, Charles Deulin, Eric Jeangirard,  
Séverine Mayo-Simbsler, Boris Menard,  
Louis Meuric, Guirane Ndao, Hery Papagiorgiou,  
Cyrielle Perraud-Ussel, Sophie Roux, Camille Yvon

## DGESIP-DGRI, A1-2



Béatrice Noël, Sarah Pouyaud

## DGRH




Jérôme Tourbeaux

## DGRI-Sittar



Florent Gomez

## DGRI-SPFCO, B2



Émilie Bernardin-Skalen, Isabelle Delacroix,  
Maria Passos da Silva, Loris Pavesi

## DGESIP, B1-2



Julie Astier



## Graphistes

Boris Beaudenon, Julia Monégier





**MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT  
SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

[esr.gouv.fr](http://esr.gouv.fr)



ISBN 978-2-11-162874-8

Dépôt légal 1<sup>er</sup> trimestre 2021

Ministère de l'Enseignement supérieur,  
de la Recherche et de l'Innovation  
Sous-direction des systèmes d'information  
et des études statistiques

MESRI-SIES  
1, rue Descartes – 75231 Paris CEDEX 05